

CONJONCTION

Nos. 67-68

Me. Robert Dumaine — In Memoriam : Albert Roussel

Henry Rey — L'Institut de France

René Delange — Un grand bâtisseur français : L'Architecte Jacques Carlu

Paul-Boncour — Maupassant

Frédéric Martin — Intermezzo de Giraudoux

COURRIER DE FRANCE

A Capetan — L'énergie thermique des mers
— Activités françaises à l'étranger — Ephémérides

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI

Le Révérend Père Pierre Paul à Saint-Domingue, par *Ernst Trouillot*

Bibliographie haïtienne pour l'année 1956, par *Max Bissainthe*

CHRONIQUE



INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

Nos. 67-68

Me. Robert Dumaine — In Memoriam : Albert Roussel

Henry Rey — L'Institut de France

René Delange — Un grand bâtisseur français : L'Architecte Jacques Carlu

Paul-Boncour — Maupassant

Frédéric Martin — Intermezzo de Giraudoux

COURRIER DE FRANCE

A Capetan — L'énergie thermique des mers

— Activités françaises à l'étranger — Ephémérides

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Le Révérend Père Pierre Paul à Saint-Domingue, par Ernst Trouillot

Bibliographie haïtienne pour l'année 1956, par Max Bissainthe

CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE



CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

« CONJONCTION » n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

CONJONCTION

REVUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Bond Point de la Liberté — Cité de l'Exposition — Port-au-Prince

ABONNEMENT ANNUEL : 6 numéros

Haïti	\$ 3,00
France et étranger	\$ 3.50

LE NUMERO SEPRE :

Haïti	Gdes. 3,00
Etranger	\$ 0,70

DEPOSITAIRES :

HAITI : Librairies et Institut Français.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE : Dépositaire Exclusif : Editions de l'Union Française, 3, Rue Blaise-Desgoffe. Paris VIème.

CANADA : Benoît Baril — 4234, Rue de la Roche — Montréal.

Les livres et les manuscrits doivent être envoyés

au Directeur de l'Institut Français

P. O. Box B-131 — Port-au-Prince, Haïti

Téléphone : 2057

SOMMAIRE

Me Robert Dumaine	— <i>In memoriam : Albert Roussel</i>	5
Henry Rey	— <i>L'Institut de France</i>	8
René Delange	— <i>Un grand bâtisseur français : l'Architecte Jacques Carlu</i>	12
Paul Boncour	— <i>Maupassant</i>	14
Frédéric Martin	— <i>Intermezzo de Giraudoux</i>	17

COURRIER DE FRANCE

L'énergie thermique des mers.....	par A. Capestan.....	29
Activités françaises à l'étranger.....		34
Ephémérides.....		37

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Le Révérend Père Pierre Paul à Saint Domingue.....	par Ernst Trouillot.....	45
Bibliographie haïtienne pour l'année 1956	par Max Bissainthe.....	50

CHRONIQUE		57
------------------------	--	----

IN MEMORIAM : ALBERT ROUSSEL

par Robert DUMAINE

Le 23 août 1937 décédait à Royan le compositeur Albert Roussel. Depuis de longues années il habitait l'été dans sa Villa de Vastérival à quelques kilomètres de Dieppe.

A l'occasion du 20ème anniversaire de sa mort eut lieu au Théâtre Municipal de cette ville une audition de ses œuvres le 23 août 1957.

Au programme : Présentation par M. Arthur Hiérée — le biographe d'Albert Roussel.

Impromptu pour harpe par Magdeleine Veyron-Lacroix ;

Sonate pour violon et piano par Robert Soetens et Suzanne Roche ;

Deux poèmes de Ronsard pour flûte et chants exécutés par Maryse Ganci-Brabant et Maria Grazia Dilluvio ;

Quatuor à cordes interprété par le Quatuor Loewenguth.

A l'issue de cette commémoration musicale les amis et admirateurs du Maître se réunirent au cimetière marin de Varengeville où devant sa tombe et en présence de Madame Albert Roussel, Me. Robert Dumaine, Président du Comité de Dieppe de l'Alliance française prononça le discours que voici :

Mesdames, Messieurs.

Et voici que, dans cette journée du souvenir, vient l'heure du crépuscule, heure de mélancolie, heure de recueillement.

Vingt ans ! Vingt ans qu'Albert ROUSSEL a fermé les yeux.

Un critique d'art éminent, des artistes d'une haute renommée ont magnifié la vie, l'œuvre du Maître.

Qu'il soit permis maintenant à l'ami d'évoquer très simplement, mais avec une profonde émotion, la dernière rencontre.

C'était le Dimanche 11 Juillet 1937.

Par un ciel bas, triste, morne, embué de crachin comme celui-ci, nous montions à la Villa de Vastérival qui émergeait de ses buissons de roses et d'hortensias.

Un intérieur délicatement orné par vous, Madame, vous qui fûtes sa Muse si affectueusement attentive.

Et, dans l'embrasement de la porte du studio, nous aperçûmes la silhouette élégante du Maître qui nous accueillait avec son sourire fin, distingué, ses petits yeux gris pétillants d'esprit et de malice.

Il possédait la grandeur qui s'ignore, il avait cette courtoisie, cette ordonnance bien françaises si caractéristiques de son œuvre.

Nous nous assîmes dans le bow-window de la salle à manger, d'où la vue s'étendait sur la vallée de Vastéval avec la mer comme toile de fond.

De quoi parlions-nous ? De musique, naturellement.

Mais avec cette modestie, cette pudeur, pourrais-je dire, qui étaient son apanage, ce n'est pas de son œuvre que le Maître nous entretenait, mais de ses grands interprètes, les Philippe GAUBERT, les Albert WOLF, les Paul PARAY, les Pierre MONTEUX, RODZYSKY, KOUSSEWITZKY.

Notre entretien porta sur l'avenir du théâtre lyrique français. Albert ROUSSEL le voyait dans le ballet, l'opéra bouffe, la musique gaie et il citait les étoiles montant dans le firmament musical : Manuel ROSENTHAL, Louis BEYDTS, Tibor MARSANYI, Maurice THIRIET, Marcel DELANNOY et bien d'autres.

La visite terminée le Maître, revêtu de sa vaste houppelande qui protégeait sa santé alors chancelante contre les intempéries, nous accompagna jusqu'à la porte de sa demeure.

La voiture démarra.

Et, au détour du chemin bordé de pins, nous aperçûmes la main fine d'Albert ROUSSEL levée dans un geste d'adieu.

Telle est l'ultime vision que nous eûmes du Maître dont quelques semaines plus tard la Musique allait porter le deuil !

Minute oh ! combien émouvante, minute inoubliable qui s'inscrit d'un trait indélébile dans la mémoire d'un homme !

*

* *

Un jour vous me disiez, Madame : « Vastéval demeurera mémorable dans l'histoire musicale, car ce coin de la Normandie est intimement lié à l'œuvre de mon mari. »

C'est vrai.

Aussi avez-vous voulu styliser dans ce bloc de bronze les œuvres maîtresses conçues et créées à Vastéval : **la Naissance de la lyre, Madrigal des Muses, Bacchus et Ariane, les Dieux dans l'ombre des Cavernes, Krishna.**

Et ce bloc vous l'avez placé face à cette mer devant laquelle Albert ROUSSEL voulait reposer pour « entendre encore au loin son éternel murmure ».

Car comme pour un RIMSKY-KORSAKOFF la mer et le monde des sons constituaient les deux pôles attractifs de l'idéal d'Albert ROUSSEL.

Il semble qu'assoiffé d'infini il ait substitué dans son existence à l'infini cependant limité de la Mer, l'infini, illimité celui-là, de la Musique.

Il repose ici dans ce paysage grandiose qui domine cette baie des Moustiers.

Il repose ici dans ce cimetière de Varengeville à deux pas de sa demeure de Vastérival, dans ce cimetière marin balayé par le vent du large, cimetière marin qui rappelle un autre cimetière marin, celui de Paul VALÉRY.

« ... O Puissance Salée, s'écrie le poète.

« Courons à l'onde en rejaillir vivant. »

En rejaillir vivant ?

Image symbolique s'il en fut, pour un génie créateur qui, après sa courte vie humaine, projette sa lumière dans le temps par la résonance de son esprit, de son cœur, de son œuvre !

Nous, ses amis ; nous, ses fidèles ; nous, ses admirateurs, nous sommes réunis ici ce soir pour entendre son message.

Pendant la minute de silence que je vais vous demander d'observer dans un instant, nous méditerons sur la noblesse de sa vie, nous écouterons en pensée la richesse, la magnificence de ses harmonies.

Ainsi nous comprendrons pourquoi le Maître Albert ROUSSEL demeurera à jamais un modèle de conscience artistique, un modèle de logique dans la composition, un modèle de générosité dans l'inspiration et de profondeur dans la pensée, ainsi nous comprendrons comment le Maître Albert ROUSSEL a pu léguer au Monde un monument d'une impérissable, d'une immarcescible Beauté !...

Recueillons-nous...

L'INSTITUT DE FRANCE

par Henry REY

S'il est une institution connue dans le monde entier et dont le prestige et le rayonnement sont immenses, c'est sans doute « l'Académie Française » composée de 40 membres éminents appartenant non seulement au monde des Lettres, mais aussi à celui de la Politique, de la Diplomatie, de l'Art militaire. Mais cette académie n'est pas la seule à grouper des hommes d'une grande valeur, il existe en effet celle des Inscriptions et Belles Lettres, celle des Sciences, celle des Beaux-Arts, celle des Sciences Morales et Politiques, l'ensemble formant l'« Institut de France ».

Il serait beaucoup trop long de faire ici l'historique de ces institutions, mais on peut remarquer tout de suite que leur naissance n'a pas été simultanée et qu'elles n'ont pas la même origine.

L'Académie Française, la plus ancienne et la plus célèbre, créée en 1635, est issue de la réunion à titre privé, d'écrivains parisiens que le ministre du Roi Louis XIII, le Cardinal Richelieu transforma en « Compagnie » dont les membres bénéficiaient de certains privilèges ; celle des Beaux-Arts est le résultat de la lutte des artistes contre les groupements professionnels de l'ancien régime, c'est-à-dire les « corporations » si exclusives et si fortement organisées, les premiers, voulant faire reconnaître officiellement leur caractère particulier et leur droit d'enseigner.

L'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (histoire, archéologie, médailles, etc...) est dûe à la volonté du Roi Louis XIV, désireux d'affirmer son rôle de protecteur des Arts (1663). Celle des sciences est dûe à l'initiative de quelques savants parisiens qui s'assemblaient de leur propre chef pour discuter mathématiques, examiner ensemble les questions soulevées par les découvertes des savants de l'époque et pour se livrer à des expériences en commun. Et ces réunions privées furent transformées en Académie par ce même Roi Louis XIV en 1699.

La révolution Française, voulant faire table rase du passé, supprimait ces « académies royales », mais comme leur utilité était incontestable, elle les rétablissait peu après, les marquant de son génie centralisateur et égalitaire, en les groupant le 25 Octobre 1795 dans un « Institut National des Sciences et des Arts » et dont la mission était de « recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences ».

Réorganisé à maintes reprises sous le Consulat et le Ier Empire, cet Institut comprenait pour la première fois une nouvelle Académie, celle des Sciences Morales et Politiques (philosophie, morale, droit, économie politique, administration, etc...) mais entraînée par ses attributions à faire connaître indirectement son opinion sur les affaires publiques, elle connut de nombreuses vicissitudes et ce n'est qu'en 1872 qu'elle obtint l'indépendance d'expression et la stabilité qui lui avaient si souvent fait défaut.

Cette indépendance vis à vis des Pouvoirs publics n'est d'ailleurs pas l'apanage de cette seule académie ; toutes élisent librement leurs membres et leurs travaux, leurs opinions ne sont soumis à aucun contrôle, à aucune limitation ; c'est ce qui en fait la valeur et la haute autorité.

Sans doute l'Etat participe financièrement au fonctionnement de l'Institut, mais les avantages matériels dont bénéficient ses membres sont si dérisoires qu'il est absolument inutile d'en parler, sinon pour faire ressortir leur entière indépendance.

Les académiciens sont au nombre de 40 pour chacune des 4 académies non scientifiques et de 68 répartis en 11 sections pour celle des sciences proprement dites dont l'importance croît sans cesse, au fur et à mesure que se diversifie et s'amplifie le savoir humain. Géométrie, Mécanique, Astronomie, Géographie, Physique, Chimie, Minéralogie, Botanique, Economie Rurale, Anatomie et Zoologie, Médecine et Chirurgie, telles sont les disciplines représentées actuellement au sein de l'Académie des Sciences.

A ces membres titulaires il faut ajouter, sauf pour l'Académie Française, un nombre variable d'académiciens libres, des correspondants et des associés étrangers, tous choisis en raison de leur valeur, de leur spécialité, l'ensemble conférant à l'Institut un caractère universel et international, affirmant ainsi que le savoir n'a pas de frontière. Il est difficile d'exposer en détail les activités des académies dont le rôle ne doit pas être sous-estimé, mais compte tenu de leur prestige, on peut tout de suite signaler le grand intérêt qui s'attache aux prix et aux récompenses qu'elles décernent.

C'est ainsi que l'Académie Française attribue un Prix de langue française, un grand prix de littérature, un Prix du Roman, que les autres disposent de divers prix destinés à récompenser les travaux, les études faites par des savants, des chercheurs scientifiques de toutes les disciplines, des juristes, des artistes, soit de leur propre initiative, soit à la suite de sujets mis au concours.

Leur énumération serait fastidieuse mais l'on doit noter que si la valeur monétaire de ces prix reste le plus souvent minime, par contre le bénéfice moral retiré par les lauréats est immense, participant au prestige de l'institution.



Parmi ces récompenses, il faut néanmoins citer celles décernées par l'Académie des Beaux-Arts, c'est à dire les Prix de Rome de Peinture, de sculpture, d'architecture, de composition musicale qui jouissent d'un grand renom et qui permettent aux artistes récompensés de faire à Rome, à la villa Médicis, un séjour prolongé comme pensionnaires de l'Institut.

D'autres prix ont un caractère tout différent et tendent à récompenser les familles nombreuses ; les actes de courage, de dévouement, tels les prix Cognacq-Jay et Montyon.

Mais l'activité principale des Académies, et qui répond à leur mission, réside dans leurs séances consacrées à des sujets bien définis, comme celles de l'Académie Française pour la rédaction du dictionnaire de la langue française, soit à la lecture de communications des membres de l'Institut ou de personnes désireuses d'attirer l'attention sur leurs recherches, leurs découvertes, communications qui présentent deux avantages, celui de prendre date et ainsi de réserver les droits d'antériorité de l'auteur, celui d'une publicité très étendue, non seulement par voie de presse, mais aussi grâce à leur insertion dans les comptes rendus des séances lesquels sont publiés et intéressent les savants du monde entier.

Une telle institution ne se comprendrait pas sans l'instrument de travail indispensable que représente une bibliothèque importante. Celle de l'Institut constituée sous la Révolution par la bibliothèque de l'Arsenal qui appartenait alors à la ville de Paris a absorbé en 1945 la bibliothèque Mazarine située dans le Palais actuellement occupé par l'Institut, Quai Conti à Paris. A cet ensemble, admirable source de renseignements de tous ordres, il faut ajouter d'autres collections léguées par de généreux mécènes : Bibliothèque Thiers, Marmottan, celle du château de Chantilly, la plupart publiques ou d'un accès facile aux chercheurs, elles collaborent ainsi largement à la mission de l'Institut : la diffusion du savoir.

Enfin cet Institut possède un patrimoine, important, fruit de multiples legs ou donations et qui aide à son fonctionnement : Domaine princier de Chantilly en 1886 par le Duc d'Aumale, Château de Langeais, musée Jacquemart-André et bien d'autres, de même à Londres il possède la maison de l'Institut de France. Ces richesses immobilières d'un entretien si coûteux sont néanmoins soigneusement conservées, faisant partie du capital artistique de la nation, et étant largement accessibles au public.

Les activités de l'Institut qu'il est difficile de définir exactement et qui ont été examinées ici, pourront paraître minces ; il n'en est rien. C'est par la haute valeur de ses membres que cette institution nationale conserve cette grande autorité qui ne peut

se mesurer en termes concrets. Rassemblant les plus éminentes personnalités qui représentent l'universalité du savoir, l'Institut, par le truchement de ses associés étrangers, eux aussi élite intellectuelle de leur pays, se tient en contact avec les institutions analogues et les savants du monde entier. Par ses avis écoutés et suivis, par ses publications constamment à jour des découvertes scientifiques les plus récentes, en un mot par son rayonnement, il occupe une place capitale dans la diffusion de la culture et de la science françaises.

UN GRAND BATISSEUR FRANÇAIS : L'ARCHITECTE

JACQUES CARLU

par René DELANGE

L'architecte Jacques CARLU vient d'être élu membre de l'Académie des Beaux-Arts.

C'est un personnage grand format de l'art contemporain, un authentique créateur que sa modestie (à l'encontre de certains de ses confrères experts en publicité) a empêché d'être connu du grand public. Pour se rendre compte de sa valeur, il suffit de rappeler qu'il est l'auteur du Palais de Chaillot ouvrant ainsi une des plus belles perspectives de Paris et qu'il a été chargé d'édifier le siège permanent de l'O. T. A. N. à la Porte Dauphine.

L'originalité de son talent a ses racines dans la grande tradition française. « La modernité, a dit Baudelaire, c'est le transitoire, le fugitif, le contingent, la moitié de l'art dont l'autre moitié est l'éternel ». Celle de CARLU s'appuie elle aussi sur l'immuable. Le prouvent ses réalisations tant en Europe qu'aux Etats-Unis ou en Afrique. Partout, si le point de départ et la fin sont identiques, la reprise de la terre et l'action vivante de l'homme lui ont permis de dégager sa personnalité sans esprit d'unification doctrinale, encore moins d'académisme d'école. N'est-il pas absurde, en effet, de transporter du sable là où le granit abonde, du granit là où le marbre affleure le sol ? Absurde d'imposer les mêmes proportions et les mêmes orientations aux monuments dont les dispositions intérieures baignent dans une lumière solaire à peu près constante en toutes saisons et à ceux qu'une brume éternelle environne ou que noie une pluie sans fin ? Absurde enfin de croire que la science qui vise à l'impersonnalité dans ses lois puisse utiliser ces mêmes lois à abolir en l'être humain le tempérament qui s'emploie à les dégager du chaos ?

Né à Bonnières-sur-Seine, en Seine et Oise, le 7 Avril 1890, Jacques CARLU qui obtint le Premier Grand Prix de Rome en 1919, au lendemain de la guerre qu'il fit dans l'Infanterie, est nanti de nombreux titres que lui ont valu ses réussites et qu'il sied d'énumérer :

—Inspecteur Général des Bâtiments Civils et Palais Nationaux ; architecte en chef Conservateur du Palais de Chaillot ; ar-

chitecte en chef des Lycées et Collèges ; architecte agréé par le Ministère de la Reconstruction et du Logement ; Inspecteur Général délégué, Membre du Conseil des Bâtiments au Ministère des P. T. T. ; membre du Conseil Supérieur de l'Enseignement des Beaux-Arts ; architecte en Chef des Etablissements Français en Italie, architecte-conseil de la ville de Bordeaux.

Par l'enseignement, en outre, et les missions qu'il a effectuées, Jacques CARLU a rendu d'éminents services à son pays. De 1924 à 1934, il fut professeur d'architecture au Massachusetts Institute of Technology à Boston et forma des centaines d'élèves dont nombreux sont parmi les plus connus aux U. S. A. Conseiller artistique auprès de M. Trygve-Lie, alors secrétaire général des Nations Unies, pour l'architecture intérieure et la décoration du siège de l'O. N. U., il procéda en 1950 à l'extension du Palais des Nations de Genève ; peu après, le gouvernement portugais lui confiait la mission d'aménager le quartier de Belem à Lisbonne.

Ses conceptions artistiques, il a bien voulu nous les exposer en ces termes :

« L'architecture est l'art essentiel, car d'elle sont sortis les autres arts comme les feuilles, les rameaux et les branches du tronc enfoncé à ce même sol.

« L'œuvre architecturale doit être totalement utilitaire et fonctionnelle mais ne doit pas l'être uniquement. Il faut qu'elle garde dans la cité une plastique adaptée au cadre, au site et au climat. C'est le milieu qui forge et articule le langage du constructeur.

« Je crois que l'unité du style architectonique dans le monde aboutirait à une sorte d'espéranto qui ne serait qu'une recette et servirait à l'édification de ces termitières dont s'épouvantait tant mon ami Saint-Exupéry.

« Mais il restera toujours chez tout véritable artiste l'esprit d'imagination qui jamais ne se contentera de copier servilement des règles uniformes et abstraites.

« Je voudrais, pour terminer, rappeler ces lignes d'Elie FAURE dont l'histoire de l'art demeurera une Bible esthétique : « Je souhaite que l'homme, partout, tende à faire de son domaine quelque chose d'analogue à une ruche d'abeilles, mais qu'il n'y parvienne nulle part. Car l'homme, alors, serait identique à l'abeille, un monstre surprenant, certes, mais dont l'automatisme inspire une sorte d'horreur ».

Ces propos sont d'une justesse absolue. Même si l'unité du style se produisait dans l'universalité de l'effort spirituel, il resterait la qualité du créateur et le son propre qu'elle prendrait sur l'instrument aussi uniforme de fabrication qu'on le voudrait.

7
↑ parfait

MAUPASSANT

par J. PAUL-BONCOUR

Ancien Président du Conseil

Une grande maison parisienne fait paraître une édition remarquable, et très complète, des œuvres de Maupassant. Qu'est-ce à dire ? Les éditeurs, si bien intentionnés soient-ils, ne travaillent généralement pas pour accomplir seulement des actes méritoires, ils cherchent leur intérêt, donc la vente, ce qui est légitime. Faut-il donc en déduire qu'un mouvement d'opinion tend à réparer l'injuste oubli, dans lequel était tenu Maupassant depuis trop d'années ?

En France, du moins. Car Maupassant reste un des auteurs français les plus lus à l'étranger. En Russie notamment ses éditions sont innombrables. Les Soviets avaient d'ailleurs un illustre prédécesseur, quelqu'un qui s'y connaissait, le plus grand écrivain de Russie et peut-être de tous les pays : Tolstoï. Car Tolstoï lisait et admirait Maupassant.

Mais en France ! Si des amateurs de réalisme, d'un réalisme d'ailleurs tellement dépassé par la brutalité des écrivains d'aujourd'hui, lisaient toujours Boule de Suif, si quelque midinette au cœur sensible se complaisait à ces analyses du cœur et gardait quelque sympathie à un écrivain, qui a tant aimé l'amour, que, dit-on, il en est mort, de quel dédain ne l'accablaient pas les intellectuels !

Je sais bien que toute génération commence par l'assassinat. Elle assassine ses devanciers, au moins moralement. Je sais bien aussi que, quelques années après leur mort, un voile d'oubli s'étend sur les grands écrivains, jusqu'au jour où l'éloignement les met à leur place, où ils prennent rang parmi ces classiques, que nulle mort ne peut détruire. Le pur Anatole France lui-même connaît cette éclipse. Et qui donc dans les générations nouvelles frémit aux cadences de Barrès ?

Mais tout de même les jeunes ont exagéré. Leur manie d'introspection les a trop penchés sur eux-mêmes. Elle les a détournés de se renseigner auprès des maîtres. Certains se vantent de ne les avoir jamais lus. C'est tout juste si « l'analphabétisme » n'est pas à la mode.

Eh ! oui. Maupassant sent son époque. Mais à toutes les époques, quels romans n'ont pas été aussi imprégnés que les siens de leur temps et de ses mœurs. Les plus dépouillés, tels que la **Princesse de Clèves**, **Manon Lescaut**, **Dominique**, n'y échappent pas. La rencontre de Manon et des Grioux, l'auberge, la chaise de poste, le sergent aux gardes françaises, dans le livre de l'Abbé Prévost, la chevauchée de Dominique à la poursuite de Madeleine, nous parlent de temps révolus, où il y avait des auberges et non des palaces, des chevaux et pas d'auto. Les personnages de Maupassant et Maupassant lui-même n'allaient pas en Autriche faire du ski, en Afrique chasser la grosse bête, en avion aux Indes, en Chine, au Japon. Ils ne franchissaient guère les limites de la France, chassant le perdreau en Normandie à la queue de leur chien, faisant du bateau à voiles dans la baie d'Agay, prenant les eaux en Auvergne à Mont-Oriol. Pas de téléphone. Pas de radio. Pas de télévision. Pas de vie trépidante.

C'est cette vie des années quatre-vingt, cette bonne vie dont les plus vieux gardent la nostalgie, où les loisirs et l'amour avaient si large place, au moins dans la bourgeoisie, où les paysans, eux, n'étaient pas fort différents de ce qu'ils sont restés, que Maupassant a décrite d'un style simple, clair, coulant comme une rivière, qui reflète successivement dans son cours les paysages qu'elle traverse. Il est à cet égard le vrai réaliste, le réaliste intégral. La truculence de Zola et son romantisme ne sont pas son fait. Rien qu'à ce titre, il mérite de rester dans nos anthologies.

Mais, il s'en faut que Maupassant s'en tienne à cette reproduction stylisée et d'un français si pur des choses extérieures et passagères. Les pages abondent, où il y mêle les choses éternelles, les angoisses de la pensée et les cris du cœur.

Il faut souhaiter que l'édition nouvelle, marque un retour à Maupassant, et que la France ne néglige pas ce qu'exaltent les Russes et l'étranger. Un symptôme sympathique d'une justice tardive vis-à-vis des écrivains de cette époque, et de celle qui l'a immédiatement suivie, me paraît résulter d'une déclaration assez sensationnelle, d'un auteur dramatique, généralement plutôt agressif. Parlant de Bernstein, dont le théâtre, fondé ou repris par lui et auquel il a attaché son nom, joue une de ses pièces, M. de Montherlant n'a pas craint de jeter cette déclaration aux contempteurs intéressés du théâtre d'hier : « Bernstein, a-t-il dit, était le dernier représentant d'une génération dramatique, qui comptait des auteurs comme Bataille, Hervieu, de Porto-Riche et lui-même, et que j'estime beaucoup. Je les relis souvent. **Amoureuse** par exemple est une excellente pièce. Et je voudrais bien avoir écrit **la Course au Flambeau**, d'Hervieu. »

C'est bien à M. de Montherlant, fier et justement fier de son œuvre, de s'être incliné aussi publiquement devant ses devanciers. Sur la tombe de Porto-Riche, dans un petit cimetière battu par les flots de la Manche, il y a cette simple inscription « Auteur d'Amoureuse ». La publication de son œuvre a pu s'intituler justement « Théâtre d'Amour ». M. de Montherlant a raison. **La Course au Flambeau** est un chef-d'œuvre, que ne peut faire oublier le style un peu abstrait et rocailleux d'Hervieu. M. de Montherlant a raison.

Auteur dramatique, M. de Montherlant dans sa réhabilitation, assez dédaigneuse pour ses confrères injustes, ne s'est préoccupé que des auteurs dramatiques. Mais, auteur des « **Célibataires** » et de tant d'autres beaux romans, M. de Montherlant eût pu parler aussi des romanciers. J'attends qu'un autre le fasse, et rappelle à ces iconoclastes ce qu'étaient Zola, Daudet, Bourget, Maupassant et d'autres.

INTERMEZZO DE GIRAUDOUX

*Conférence prononcée par M. Frédéric MARTIN,
à l'Institut Français d'Haïti, le 20 mars 1956, et à
l'Alliance Française de La Havane, le 17 juin 1957.*

De « Siegfried », représenté en 1928, jusqu'à « La Folle de Chaillot », montée en 1946, deux ans après la mort de l'auteur et « Pour Lucrèce », œuvre posthume créée en 1953, Giraudoux écrivit pour la scène 15 pièces. Les sujets et les personnages en sont empruntés tantôt à la légende gréco-latine : telles « Amphitryon 38 », « La Guerre de Troie n'aura pas lieu, Electre » ; tantôt à l'Écriture : telle « Judith » ; tantôt à un autre écrivain : « Tessa » est une adaptation de « La Nymphé au cœur fidèle », de Margaret Kennedy, et « Ondine » a été inspirée d'un conte de La Motte Fouqué. C'est dire que Giraudoux, volontairement, ne se préoccupe guère d'inventer la matière de ses œuvres. Lorsqu'il y consent, ce qui est rare, l'intrigue alors existe à peine. C'est le cas d'« Intermezzo », dont je voudrais vous entretenir aujourd'hui.

Écrite en 1933, cette pièce fut jouée pour la première fois, avec succès, le lundi 27 février de la même année, sous la direction et avec la Compagnie de Louis Jouvet.

Le décor ? une petite ville de province, dans le Limousin, très probablement Bellac, patrie de l'auteur.

L'action ? elle est fort simple. Le bourg, si paisible et si calme jusqu'alors, est depuis peu le siège d'événements singuliers, étranges, tels que répétés ou amplifiés par la rumeur publique, ils risquent de porter atteinte à la vie municipale tout entière en troublant la marche normale. Animés du meilleur zèle démocratique, en bons fonctionnaires qu'ils sont, le Maire, le Droguiste et le Contrôleur des Poids et Mesures se réunissent pour enquêter sur l'affaire et prendre les mesures qui s'imposent. A ces personnages importants de la commune se joint spontanément l'Inspecteur. Ce dernier est venu tout exprès de Limoges, car il entend se déplacer lui-même pour combattre tout ce qui surgit d'anormal ou de mystérieux dans le Département. Le Maire nous en trace un portrait élogieux : « Dès qu'un phénomène inexplicable se manifeste dans la faune, la flore, la géographie de la Région, l'Inspecteur survient et ramène l'ordre. Vous connaissez ses derniers exploits ?

Le Droguiste : en Berry avec ses prétendues ondines ?

cole n'auront plus de classes de plein air, ni pour tableau le tableau bleu du ciel, mais un tableau noir, de l'encre noire et des tabliers noirs ; le gros lot en espèces de la loterie échoit à nouveau à M. Dumas, le millionnaire, et l'Inspecteur pourra claironner : « Victoire, Messieurs, Victoire. Adieu, Monsieur le Maire. Je vous rends un district en ordre. L'argent y va de nouveau aux riches, le bonheur aux heureux, la femme au séducteur. Notre mission chez vous, mes chers Concitoyens, est terminée. **Le Maire** : Et guérie l'âme d'Isabelle ! Et couronné comme il se doit le lyrisme des fonctionnaires ! **Le Droguiste** : Et fini l'Intermède ».

II

Un intermède ? Certes, un divertissement même, une fantaisie légère : telle est bien l'impression que nous retirons d'Intermezzo, à première lecture.

Cette impression provient d'abord de la composition, extrêmement lâche, dénuée à peu près complètement d'action, de mouvement dramatique ; les développements s'enchaînent au gré de l'imagination de l'auteur ; une remarque de détail, un mot, une réplique se trouvent souvent, par association d'idées, à l'origine d'un ample paragraphe ; par contre les scènes auxquelles nous avons coutume de voir accorder de l'importance, la mort du Spectre par exemple, sont traitées en quelques lignes ; quant aux rapports de proportion entre les différentes parties de l'œuvre, ils ne sont guère observés, le dernier acte est nettement plus court que les 2 premiers. Bref, un mépris total des règles classiques et traditionnelles de la composition.

Cette impression provient aussi du style : une pluie de détails concrets, un intérêt marqué pour les petites choses : le gazon, la mandragore, la framboise, l'écureuil, les fourmis, les chenilles, les vers luisants, le canon pare à grêle, des gants faits en peau d'agneau, les boutons de faux-col en révolte, les timbres-poste, toutes choses qui servent de point de départ à une comparaison ou à une image spirituelle ou poétique ; des remarques quelquefois innocentes et enfantines à dessein ; ou au contraire ingénieuses et brillantes ; un papillotement de couleurs et de formes résultant de sensations instantanées, un art impressionniste à la Monet ou à la Debussy ; des expressions tantôt concrètes, tantôt abstraites, parfois prosaïques, plus souvent poétiques, parfois familières, jamais vulgaires, bref, extrêmement variées ; une manière d'écrire qui sauvegarde la divine convention, la fiction théâtrale, et qui sans jamais tomber dans les excès du réalisme, figure le réel ; un ton enfin dépouillé de tout sensualisme et de toute sentimentalité : aucune emphase oratoire ; aucun pathétique ; nulle pesanteur. Il conviendrait de

relever l'aisance, la légèreté des dialogues, la grâce, la fraîcheur des trop brèves descriptions, l'humour aussi, résultant de l'invention pure, telle cette explication pour le moins curieuse : « L'homme a trouvé des recettes pour rehausser aux yeux des jeunes filles sa dignité : il se tient sur les pattes de derrière pour recevoir moins de pluie et accrocher des médailles sur sa poitrine » ; telle encore la scène de Comédie impromptue sur le cours des Astres, au début de l'Acte II, telle aussi cette scène burlesque où nous sont présentés les 2 bourreaux chargés d'exécuter le spectre et dont voici quelques extraits :

L'Inspecteur fait signe aux 2 bourreaux qui sont dans la coulisse : — A nous deux, mes gaillards. Toi, tu prétends que tu es l'ancien bourreau ?

Le 1er bourreau : Je le suis !

Le Droguiste : Alors, celui-là, quel est-il ?

Le 2ème bourreau : Moi ? C'est moi, l'ancien bourreau !

L'Inspecteur : L'un de vous deux ment. L'un de vous deux est un imposteur qui veut toucher la prime de 500 francs. (Les deux bourreaux protestent en même temps).

Vos papiers. Ah ! je tiens le faux. Tes papiers te trahissent, mon brave. Tu es l'ancien basson du Casino d'Enghien ?

Le 1er bourreau : Vous pensez bien que la Sûreté n'indique pas notre vrai titre sur nos feuilles. Elle imagine, pour nous éviter des ennuis, une profession inoffensive, de préférence dans la musique.

Le 2ème bourreau : C'est exact. Je suis déclaré comme petite flûte.

L'Inspecteur : Montrez ce que vous avez dans vos poches... Mr. le Maire, essayons de deviner quel est le bourreau d'après ces indices ?

Le Maire : Celui-ci a un tire-bouchon prime, une vieille coquille St-Jacques et 2 cure-dents.

L'Inspecteur : Tout à fait normal !

Le Droguiste : Celui-là a un bout de crayon encre, 2 dragées, et un peigne de femme.

L'Inspecteur : C'est à peu près ce que l'on trouve dans les poches de tous ceux auxquels on les fait vider à l'improviste.

Le Maire : Il me semble pourtant que ce devrait être un jeu de distinguer un bourreau d'un paisible citoyen.

L'Inspecteur : Essayez vous même !

Le Contrôleur : Posez-leur plutôt quelques questions sur leur métier. Les examens sont votre fait.

L'Inspecteur : Va pour l'examen des bourreaux... Je le préfère encore à celui des petites filles... Toi, qu'a dit Mme Du Barry en montant sur l'échafaud ?

Le 1er bourreau : Elle a dit : « Encore un petit moment, M. le Bourreau, encore un petit moment... »

L'Inspecteur : A ton tour ! Qui a dit au bourreau : « Prends garde à ma barbe. bourreau. J'entends qu'elle reste intacte. Car je suis condamné à avoir le cou tranché, non la barbe ».

Le 2ème bourreau : Thomas More ou Morus, en l'année 1535.

L'Inspecteur : Je n'arriverai pas à les prendre ! Toi, qu'est-ce que l'ordonnance de Janvier 1847 ?

Le 1er bourreau : C'est l'ordonnance Dunoyer de Segonzac par laquelle il est rappelé aux condamnés à mort qu'une exécution est un événement... sérieux.

Le 2ème bourreau : Et interdit de rire ou de plaisanter sur l'estrade pour provoquer la gaieté dans le public. »

Cette impression de fantaisie provient enfin de l'univers même dans lequel Giraudoux nous introduit : c'est d'abord l'évocation gracieuse et charmante de la Province, du Limousin, où Isabelle, « médiatrice entre le monde des humains et le monde des pierres, des arbres et des animaux » permet à l'auteur d'écrire une véritable pastorale, où « les petits enfants donnent des leçons aux adultes » ; où le Droguiste, véritable demiurge, avec ses pots de faïence bleus et blancs exposés en vitrine et ses citations latines en matière de flore, passe très certainement pour un personnage énigmatique et troublant, aussi mystérieux que mystificateur ; où ces demoiselles Mangebois, vieilles filles un peu sourdes, aux allures cocasses, dirigent l'œuvre des Trousseaux, tricotant avec conscience, commérant également avec conscience, et stigmatisant les jeunes filles qui, étendues dans les prairies, lisent le marquis de Sade illustré ; où le Maire, tout dévoué à la cause de la démocratie, collectionne avec passion les faïences provençales à sujets licencieux, et les timbres-Poste non dentelés des Antilles ; où l'Inspecteur, en lutte ouverte avec le Droguiste, « véritable Ubu », n'est autre « qu'une personnification de l'énorme M. Luzoir, le Surveillant général du Lycée Lakanal, qui réalisait, nous confie un condisciple et ami de Giraudoux (Franz Toussaint), ce prodige de rimer paradoxalement avec « Illusoir », alors que sa rotondité surpassait toute corpulence imaginable ». Et tous ces personnages, dessinés sur le mode ironique ou plaisant, pourvus d'un titre amusant, marionnettes caricaturales à la Musset, prennent place dans un monde de féerie, dans un univers peuplé de puissances occultes, de revenants, d'apparitions, de Séraphins, d'Esprits. Écoutons le sceptique Inspecteur les invoquer : « Esprits, formes de vide et de blanc d'œuf

— vous voyez, je ne mâche pas mes mots ; s'ils ont un peu de dignité, ils savent ce qui leur reste à faire — l'humanité en ma personne vous défie d'apparaître. Vous avez là une occasion unique, étant donné la qualité de l'assistance, de reprendre un peu de crédit dans l'Arrondissement. Je ne vous demande pas d'extirper de ma poche une perruche vivante, opération classique, paraît-il, chez les Esprits. Je vous défie d'obtenir qu'un vulgaire passereau s'envole de cet arbre, de ce bosquet, de cette forêt, quand j'aurai compté trois... Je compte, Mr. le Contrôleur... Un... deux... Trois. Voyez, c'est lamentable... (son chapeau s'envole). Dieu, quel vent.

Le Droguiste : « Nous ne sentons pas le moindre souffle, Mr. l'Inspecteur ! »

III

Est-ce à dire, comme l'affirme M. Georges Pillement, qu'Intermezzo n'est qu'un intermède au sens de divertissement, une fantaisie pure et gratuite sans intention cachée ni philosophie ? Giraudoux, en illusionniste qu'il passe pour être, a-t-il voulu seulement nous transporter dans un monde fantomatique, aimable ou comique et nous en faire goûter les plaisirs pour que « disparaissent de nos esprits ces mesquins petits ennuis qui constituent d'ordinaire la trame de nos journées ? »

Ce serait, à mon sens, méconnaître les rôles essentiels d'Isabelle, du Spectre et du Contrôleur des Poids et Mesures. Ce serait méconnaître la pensée profonde de Giraudoux.

On sait combien Giraudoux aime les jeunes filles : la liste de celles qui figurent dans son œuvre est longue : Tessa, Ondine, Suzanne, Claudie, Eglantine, Juliette, Electre. Il a écrit sur elles des pages ravissantes. Ce passage d'Intermezzo ne le cède en rien à ceux des Provinciales :

« Assises dans les prairies, leur ombrelle ouverte, mais à côté d'elles, accoudées aux barrières des passages à niveau et souhaitant la bienvenue au voyageur par un geste d'adieu ou sous leur lampe derrière la fenêtre, avec une ombre pour la rue et une pour la chambre ; égales aux fleurs en été, égales en hiver à la pensée qu'on a des fleurs, elles se disposent si habilement parmi la foule des hommes, la généreuse dans la famille des avares, l'indomptable parmi des parents aveulis, que les divinités du monde les prennent non pour l'humanité dans son enfance, mais pour la suprême floraison, pour l'aboutissement de cette race dont les vrais produits sont les vieillards ».

Isabelle est une de ces jeunes filles, ou plus exactement le type éternel de la jeune fille c'est-à-dire la jeunesse, la grâce, la

pudeur, la pureté ; elle est, comme l'aurore « tout ce qui commence et comme le printemps, tout ce qui est symbole joyeux de la vie ». Elle ignore encore sa nature, « elle accueille tous les espoirs, elle attend la perfection, la grandeur, tout ce que l'homme inconnu doit, croit-elle, lui apporter ». Elle est la puissance de rêve. Et cette faculté de rêver se trouve en elle si forte que le réel lui paraît transparent. Si, un moment, son amour éclate pour le Spectre, c'est moins parce que ce Spectre incarne le mystère qui se cache derrière toute existence — Isabelle déclare elle-même qu'au contraire des habitants de la petite localité, elle ne voit en lui aucune obscurité secrète, — que parce qu'il évoque à ses yeux le monde auquel son innocence aspire, un monde où « l'accouplement serait inconnu ou inutile, où les rapports entre les êtres ne seraient que des flexions, des consentements, et, elle le souligne, des transparences ». Car elle sait bien qu'en se donnant, son essence de jeune fille sera altérée ; elle n'ignore pas que ses efforts pour réaliser son archétype seront définitivement perdus et elle se doute qu'une fois plongée violemment dans sa nature physique, elle cessera de comprendre la réalité du monde et sa réalité propre. « Elle ne sera plus que l'ombre de celle qu'elle rêvait d'être ». « Lorsque l'homme arrive, alors c'en est fait : toutes les parois de la réalité dans lesquelles transparaissaient, pour elle, mille filigranes et mille blasons, deviennent opaques. Et c'est fini ».

Cependant Isabelle finalement se donne, non au spectre, mais au Contrôleur : l'existence l'emporte donc sur l'essence. Le véritable intermède est terminé : la vie continue.

Tel est le drame profond d'Intermezzo. Il reste à nous demander pourquoi Giraudoux a donné un pareil dénouement à sa pièce ? La vie continue-t-elle de la même manière qu'avant cette pause ? Ou bien avons-nous appris, en même temps qu'Isabelle, quelque chose ? N'y a-t-il pas une leçon à tirer ? Quelle est-elle ?

IV

Plusieurs interprétations s'offrent à l'esprit :

On pourrait avancer par exemple, étant donné la solution apportée à la pièce par l'auteur lui-même, étant donné en somme la victoire de l'Inspecteur sur le Spectre, le triomphe de la réalité sur le rêve, que Giraudoux condamne le surnaturel, la fantaisie. Mais s'il en était ainsi, pourquoi ce pullulement d'Archanges, d'Esprits, de Spectres, de divinités qui apparaissent aussi bien dans Intermezzo que dans toute son œuvre, et pour lesquels l'auteur ne semble pas éprouver d'aversion marquée, bien au contraire ? Pourquoi faire appel précisément à tant de fantaisie ? Pour la mieux condamner ? C'est douteux. Et l'Inspecteur est-il bien le porte-

parole de Giraudoux ? L'étroitesse d'esprit, le sectarisme ne me paraissent guère l'apanage de notre auteur.

Ne pourrait-on pas au contraire induire de ce drame que Giraudoux s'est efforcé de construire tout un système d'Évasion, l'Évasion hors du réel dans le monde intérieur « pour l'offrir à l'adolescence comme un refuge tout préparé, comme un univers tout constitué et qui, par le mirage de l'art, semble réel ? » La légèreté du style, l'humour des propos, la fantaisie lyrique et bucolique de l'invention, les classes de plein air données par Isabelle, les allusions à un monde imaginaire habité par des êtres mystérieux et aimables, évoluant au sein d'une nature harmonieuse et euphorique, dénuée des servitudes de la vie matérielle, le conflit posé entre la réalité étriquée des hommes et le rêve des jeunes filles, la conception chez Isabelle d'un univers désincarné, idéal, exempt de toute promiscuité physique, tout cela pourrait contribuer à faire de Giraudoux un excellent disciple d'Aristote, un excellent dramaturge « purificateur des passions ». Notre auteur dispenserait ainsi, à chaque représentation, dans l'âme des spectateurs en proie aux soucis, à l'inquiétude, à la souffrance, le plaisir, la joie, le réconfort. Cette hypothèse est apparemment aussi plausible que la précédente. Mais pourquoi le couple Isabelle — le Spectre ne triomphe-t-il pas ?

Une troisième interprétation consisterait à concilier ces deux solutions contradictoires, et à affirmer, comme la Critique le fait si souvent lorsqu'elle analyse l'œuvre de Giraudoux, qu'en exposant avec quasi la même puissance deux conceptions antithétiques, l'auteur cherche à mettre en relief la fondamentale duplicité de l'être humain, à démontrer avec Héraclite que toute idée, que toute chose, que tout être est également son contraire, que toute conduite est ambivalente, que Zeus est à la fois Vie et Mort, Bien et Mal, Bonheur et Malheur. Les adieux que le Spectre adresse à Isabelle sembleraient corroborer cette opinion : « Adieu, Isabelle. Ton Contrôleur a raison. Ce qu'aiment les hommes, ce que tu aimes, ce n'est pas connaître, ce n'est pas savoir, c'est osciller entre 2 vérités ou 2 mensonges, entre Cap et Bressuire. Je te laisse sur l'**escarpolette** où la main de ton fiancé te balancera, pour le plaisir de ses yeux, entre 2 idées de la mort, entre l'enfer d'ombres muettes et l'enfer bruissant, entre la poix et le néant. Prends-la dans tes bras, Contrôleur. Prends-la dans ce piège à loup que sont tes bras, et que jamais elle n'en échappe ».

Mais pourquoi vouloir absolument tirer Giraudoux vers le scepticisme, vers le pessimisme ? Pourquoi Isabelle s'est-elle tournée finalement vers le Contrôleur ? vers le Contrôleur dont le rôle était tenu, soulignons-le, par Louis Jouvet.

C'est que le Contrôleur a su faire comprendre à Isabelle, tout en admettant, avec une nuance de mélancolie, l'impureté de l'existence et son imperfection au moins actuelles, qu'il n'est pas nécessaire, et qu'il est même dangereux, pour atteindre au bonheur, d'imaginer un univers plus généreux que le vrai. « Car il existe une « grandeur de la vie humaine, une dignité de la vie humaine ». Certes cette vie se trouve encore aujourd'hui « suspendue entre des infinis et des vides, entre 2 abîmes », et les principes sur lesquels se base la société civilisée sont peut-être faux, le Spectre n'a point tort de vouloir les saper peu à peu dans l'esprit d'Isabelle, mais cette vie a son miracle, « celui d'être colorée, saine, ferme ».

Le Spectre, Le Rêve, ce sont en définitive la mort, la froideur, la passivité, l'inertie, la veulerie, le néant. Ne rejetons pas par une fausse pudeur, par une obéissance stupide aux préjugés, « les avances merveilleuses que l'humanité reçoit de tous les étages du monde, de tous ses règnes ». Ne renonçons pas, n'acceptons pas la mort en mettant du mystère au-delà de son mystère » : il faut au contraire la vaincre, la vaincre en exaltant la Vie. « La seule route, le seul acheminement possible vers la mort, déclare le Contrôleur à Isabelle, c'est la vie. » Même triomphe exaltant de la vie à la fin du Cimetière Marin de Valéry, cet autre écrivain soi-disant sceptique.

Le Contrôleur a rendu aux yeux d'Isabelle toute chose à son exacte fonction, à sa signification humaine, à sa mesure, et il lui a donné conscience de sa dignité. A Isabelle de s'acheminer vers le bonheur, « en communiant non avec les morts, mais avec l'âme du monde », persuadée désormais que « l'Humanité est une entreprise surhumaine ». Son bonheur, son immortalité, il lui faudra les mériter, les conquérir. « Pour que ce monde rime à quelque chose, il ne tient qu'à nous, il ne tient qu'à l'homme : le monde sera ce que nous le ferons ». (A. Gide)

Et c'est ici que nous touchons du doigt la véritable philosophie de Giraudoux.

Voyez-vous, jusqu'à ce jour les critiques littéraires et à leur suite les auteurs de Manuels me paraissent s'être livrés sur notre auteur à des analyses et à des jugements erronés. Lorsqu'ils traitent de son œuvre, les mots qui reviennent le plus souvent sous leurs plumes sont je cite : « Illusionnisme, fantaisie, subtilité, préciosité, scepticisme ». J'admets que sa technique, j'admets que les pirouettes de sa pensée, j'admets que l'hermétisme apparent de ses leçons et la puissance égale de ses diptyques antithétiques soient à l'origine de ces fausses impressions. Mais à réfléchir un peu sur ses écrits, à essayer de comprendre les dénouements de ses pièces, à en saisir l'évolution de plus en plus marquée, à confronter son œuvre romanesque, son œuvre dramatique et ses essais : Pleins

Pouvoirs, Littérature, Prière sur la Tour Eiffel et ses Pages sur la France, on ne saurait, me semble-t-il, s'égarer.

Dès 1930, un thème central, un leitmotiv va obséder Giraudoux : celui de la condition humaine, avec pour seul but : la recherche, combien pathétique, du Bonheur. S'interrogeant sur notre mode de vie, sur notre destin, sur l'Être, il en conclut à l'imperfection humaine et il éprouve, comme son héros, Jérôme Bardini, « un mépris pour l'absurdité de notre destin, une répulsion pour notre mode de vie ». Bien plus tard un des personnages de « Pour Lucrèce », résumera brutalement ce point de départ : « La vie est une souillure ».

Mais si la condition humaine est « abjecte », si l'humanité est corrompue et impure, il ne s'agit pas pour l'homme d'admettre cet état de choses d'une manière passive ni non plus d'extrapoler hors du réel un Eldorado imaginaire lui servant béatement de refuge. Il ne s'agit pas d'étaler notre désenchantement ni de faire preuve d'une résignation veule et pessimiste. Il ne s'agit pas non plus, comme le fait Camus, de se révolter.

« Nous savons » et « nous ne sommes pas dupes » : c'est là notre grandeur. Mais nous devons faire un pas de plus : nous devons, en gardant toute la maîtrise de nous-mêmes, réagir contre cette déchéance dont nous avons pris conscience. N'admettons pas ce qu'il y a de méprisable dans notre condition, efforçons-nous de « nous libérer de notre ignoble prison humaine ».

Comment ? Eh bien d'abord, en nous refusant constamment à toute compromission, en honnissant le mal, la trahison, le mensonge, l'hypocrisie, l'équivoque, la bêtise, la vulgarité, la routine, en luttant énergiquement « contre nos fautes, nos manques, nos abandons, notre indifférence ». Sachons même, lorsque l'enjeu est de prix, nous montrer comme Electre, comme Judith, comme Lia, implacables, inflexibles. Inversement n'employons jamais qu'un langage vrai ; ayons sans cesse le sens aigu de la responsabilité ; recourons toujours à la fraternité, à la tendresse, à la solidarité.

Oh ! certes ne nous laissons pas abuser par un illuminisme à la Rousseau : l'entreprise n'est pas facile et elle n'ira pas sans heurt. On ne saurait guérir qu'en faisant souffrir. Il nous faudra une foi profonde, un enthousiasme juvénile dont la femme seule, qui sait, est capable. Mais peut-être y parviendrons-nous si nous prenons soin de transformer nous-mêmes notre nature. Il faut que nous réalisions « dans notre être l'ordre du monde ; il nous faut créer notre univers personnel dans l'inacceptable univers ». Et la meilleure voie à suivre est sans doute celle qui consiste à substituer à la morale l'esthétique, ou tout au moins à doubler la recherche du Bien de la recherche du Beau. Nous devons construire notre

existence comme une œuvre d'art, nous devons nous affiner sans cesse ; car, comme le souligne si bien le Droguiste d'Intermezzo : « Sur une note juste, l'homme est plus en sécurité que sur un navire de haut bord ».

Telle est, citations à l'appui, grossièrement résumée la philosophie de Giraudoux. Nous sommes loin du scepticisme dont on veut le taxer et de ce halo d'humour, de facilité et de légèreté dont on veut l'auréoler. Parti du doute de Montaigne et de Descartes et de la dualité pascalienne : grandeur et petitesse de l'homme, Giraudoux ne veut retenir que notre grandeur. Parti de l'humain, il aboutit à l'humain, mais après l'avoir transcendé, en exaltant l'héroïsme : « Les héros, dit-il, sont en effet ceux qui magnifient une vie qu'ils ne peuvent plus supporter ». C'est dire qu'avec Giraudoux, comme avec Alfred de Vigny, avec cette différence toutefois qu'elle repose davantage, j'insiste, sur l'esthétique que sur la Morale, nous nous trouvons, que nous le voulions ou non, à l'école du plus pur et du plus fier stoïcisme : par l'humanisme, et à force de sacrifice, grâce à une volonté inflexible, créons ou recréons nous-mêmes l'humain. Peut-être qu'ainsi nous parviendrons à recouvrer un jour, avec la Foi, la pureté et l'innocence. Peut-être qu'un jour Dieu, nous ayant vu édifier un royaume de l'homme plus beau et plus limpide que celui qu'il nous a, pour notre bien, volontairement imposé, nous permettra de réaliser le vœu de Giraudoux, ce vœu qui se dégage à mon avis de toute son œuvre et sans la connaissance duquel on ne saurait lui donner son véritable sens, qu'il s'agisse de l'amour comme dans « Intermezzo », de la guerre comme dans « La Guerre de Troie n'aura pas lieu », ou de la justice, comme dans « Electre »,

« je voudrais vivre comme Adam, dans cet intervalle qui sépare la création du péché originel ».

Parabole orgueilleuse de poète ? Sans doute. Optimisme stimulant et nécessaire en tout cas.

L'ENERGIE THERMIQUE DES MERS AU SERVICE DE LA PRODUCTION DE L'ENERGIE ET DE L'EAU DOUCE EN AFRIQUE EQUATORIALE

Au cours de ces dernières années, on a beaucoup écrit et parlé de l'énergie thermique des mers, un peu partout dans le monde. L'intérêt manifesté à cette nouvelle forme d'énergie s'est considérablement accru lorsqu'il a été démontré qu'elle pouvait s'accompagner de sous-produits, tels que sel pour les industries chimiques et dérivées, eau froide pour la climatisation, plancton et poissons pour les industries alimentaires et, surtout, production d'eau douce en quantité massive. En outre, au rythme fantastique auquel s'accroît la consommation d'électricité dans le monde (elle double tous les dix ans !), un jour viendra où toutes les sources classiques de production seront épuisées.

Il ne faut pas perdre de vue non plus que charbon et pétrole constituent les matières premières essentielles de la chimie organique et qu'il nous paraît primordial de les réserver au développement des productions synthétiques, plastiques, fibres textiles, silicones, etc... Dans ces conditions, on peut être sûr que, parmi les formes d'énergie encore disponibles dans la nature, l'énergie thermique des mers s'inscrit dans les possibilités immédiates, soit sous sa forme énergétique seule, soit comme station de production d'eau douce, ou bien encore sous une forme conjuguant les deux possibilités.

L'intérêt de cette invention, purement française, n'a pas échappé au Gouvernement qui, dès 1941, créait un Organisme interministériel pour reprendre les études abandonnées par G. CLAUDE après ses tentatives de Cuba⁽¹⁾, au cours desquelles il démontra, après deux échecs suivis d'un succès, les possibilités de son invention, en faisant tourner un petit turbo-alternateur de 40 kw.

Grâce aux études scientifiques et techniques, continuées ou nouvellement entreprises par la Société d'économie mixte « Energie des Mers » (créée en juillet 1948 par le Gouvernement français pour l'étude et la mise au point du projet de centrale-pilote prévu à Abidjan, Côte d'Ivoire), cette forme d'énergie est entrée dans le cadre des grandes questions intéressant le développement énergétique de l'Union française.

(1) Georges Claude avait d'abord envisagé de faire des expériences sur les côtes haïtiennes, au large de Petit-Goave (N.D.L.R.)

Rappelons, tout d'abord, que cette énergie est celle qu'il est possible de produire en utilisant la différence de température entre deux énormes quantités d'eau, voisines l'une de l'autre et pratiquement inépuisables : les masses profondes de la mer et les eaux de surface. Ces eaux superficielles sont relativement chaudes entre les tropiques, tandis que les eaux profondes sont froides puisqu'elles proviennent des zones polaires sous l'effet de la pesanteur, l'eau froide ayant une densité supérieure à celle de l'eau chaude.

Le cycle thermodynamique utilisé consiste à faire bouillir les eaux de surface (30° environ) dans une enceinte soumise à un vide assez poussé (0,04 kg/cm² environ). La vapeur ainsi produite est appelée par un condensateur, refroidi par les eaux profondes (8° environ), en passant à travers une turbine attelée à un alternateur qu'elle fait tourner.

L'idée d'utiliser ces masses illimitées pour produire de l'énergie n'est pas nouvelle ; elle évoque les noms de savants français, tels que d'ARSONVAL à qui est due la première suggestion d'appliquer le principe de Carnot au cas de ces sources chaudes et froides malgré leur faible écart de température. Mais, c'est surtout entre 1926 et 1934 que G. CLAUDE, avec BOUCHEROT, au début, puis seul ensuite, entreprit une série d'expériences fort intéressantes qui se traduisirent, en particulier, par la réalisation de la turbine d'Ougrée, en Belgique, et les tentatives de Matanzas à Cuba en 1929 et 1930, couronnées du succès que l'on sait.

*

* *

Les problèmes posés par la réalisation de cette centrale-pilote d'Abidjan ont nécessité d'importantes études d'une exceptionnelle qualité et qui furent toutes menées à bien : mélange éventuel d'eaux de densités différentes, turbine fonctionnant sous vide, enveloppe en béton armé, extracteurs d'air, évaporateur, condensateur, hydrographie des fonds, etc... enfin, pose en mer de la conduite d'amenée d'eau froide à la centrale, puisant l'eau à 420 m de profondeur.

Cependant, si les problèmes présentés par les questions de génie civil ne laissaient subsister aucun aléa, il n'en allait pas de même en ce qui concerne la conduite d'aspiration d'eau froide. Chacun sait que la cause des échecs partiels de G. CLAUDE à Cuba fut l'étude imparfaite du problème de la pose de cette conduite dans une mer houleuse. L'idée directrice, résultant de ces échecs, est qu'une telle conduite doit être soustraite aux effets de la houle au cours de son transport et maintenue pendant toute sa pose afin que l'on soit maître de la manœuvre à tout moment. Elle implique le soutien de la conduite par des flotteurs en de nombreux points, sur lesquels on doit nécessairement prévoir des joints souples permettant aux éléments de conduite de prendre

un certain angle les uns par rapport aux autres, pendant la pose, puis sur le fond, pour épouser étroitement la configuration du sol sous-marin.

Pour « Energie des Mers », la résolution parfaite de ce problème devenait l'un des objectifs No 1 et, dès 1946, l'Organisme d'Etudes, géré par le Centre National de la Recherche Scientifique, faisait construire une section de 150 m de conduite de 2 m 50 de diamètre, ainsi que ses 4 flotteurs anti-houle spéciaux et 2 joints souples séparant 3 éléments de 50 m, constitués par 8 tronçons rigides en acier et boulonnés entre eux.

Des essais eurent lieu à Brest, mais il convenait, sur les lieux mêmes de la future centrale, de parfaire, d'une part, les mises au point entreprises en 1947 et, d'autre part, de « roder » la méthode de transport et de pose en mer d'une conduite semi-rigide, capable de s'adapter de très près au profil du terrain dans la partie terminale du tracé.

La conduite expérimentale avait 1 m 75 de diamètre et 150 m de longueur en 3 éléments séparés par des joints en caoutchouc armé. En faisant varier le nombre de joints souples, on obtenait une conduite s'adaptant à tous les profils du fond.

Les premiers essais d'Abidjan, échelonnés de 1952 à la fin de la saison favorable du début de 1954 et riches en enseignements divers, notamment sur le comportement des flotteurs de transport de la conduite en mer houleuse, ont permis de mettre au point la méthode définitive de pose à grande profondeur de la conduite d'adduction d'eau froide. Toutefois, les résultats acquis au cours de cette période ont mis en évidence la nécessité, par mesure de prudence, d'effectuer un programme d'essais complémentaires qui éliminerait le dernier aléa possible, notamment sur le raccordement en mer, sous 15 m d'eau, de deux sections de la conduite expérimentale.

Cette opération essentielle, réalisée le 11 décembre 1955, dans le cadre du programme de travaux complémentaires, a été suivie le 17 avril 1956 d'un essai de pose à grande profondeur sur les fonds de 300 m et d'un essai de dragage de la conduite à — 200 m permettant de démontrer la possibilité d'un éventuel relevage à l'aide du seul dispositif de secours dont la conduite était équipée.

Ces deux opérations-clefs, couronnées par le succès le plus total, ont ainsi mis fin à la longue série de recherches et de mises au point entreprises depuis 15 ans par la Société « Energie des Mers » et les Organismes qui l'ont précédée. La durée de ces travaux indique l'importance et la complexité des problèmes à résoudre dont, finalement, la Société « Energie des Mers » est venue à bout.

Il est incontestable que la résolution de ces problèmes confère à la France une avance considérable dans le domaine technique, pour la production d'énergie et d'eau douce à partir de l'eau de mer.

*
* *

Nous ne reviendrons pas en détail sur les perspectives très encourageantes qui se dégagent des études et travaux déjà effectués ; elles se trouvent cependant accrues par certaines possibilités :

1°).—Production d'eau douce en quantité massive (près de 7.000 t par 24 heures pour le premier groupe de 3.500 kw) par la condensation de la vapeur d'eau de mer sur des condenseurs par surface, perspective qui a été mise en relief notamment à New-Delhi, en septembre 1954, au Congrès International pour les Zones Arides, et qui intéressait vivement les spécialistes américains chargés d'étudier le problème de la conversion de l'eau de mer en eau douce pour les besoins de certaines régions sèches des Etats-Unis, comme la Californie.

2°).—Production massive de sel marin, ouvrant la voie aux industries chimiques et à la combinaison des industries de transformation du bois, grâce à la soude et au chlore de la mer.

3°).—Possibilité d'accroissement de la production de la centrale par les progrès réalisés dans le domaine du réchauffement solaire, dont la Société « Energie des Mers » poursuit la mise au point à Dakar.

4°).—Possibilité de climatisation par l'eau froide du fond.

5°).—Extension de l'expérience acquise à la récupération d'énergies latentes actuellement perdues, soit dans les eaux chaudes résiduelles industrielles, soit dans les sources chaudes naturelles.

*
* *

Distillation de l'eau de mer

Parmi les méthodes ayant fait l'objet de recherches tendant vers une application éventuelle du procédé à l'échelle industrielle, aucune n'a pu parvenir encore à un prix de revient acceptable, notamment pour la mise en valeur des zones arides dans les régions déshéritées du globe.

A cet égard, les dispositifs étudiés en France par la « Energie des Mers » pour la production d'énergie électrique par l'exploitation de la différence de températures des océans et dont nous venons de broser rapidement les principes essentiels, apportent à ces recherches une utile contribution, car, malgré l'incidence relativement plus élevée des frais d'amortissement et d'entretien, le prix de revient de la tonne d'eau douce à partir de l'eau de mer pourrait être sensiblement inférieur à celui que permettent les procédés habituels de distillation.

Nous avons vu que le procédé « E. D. M. », suivant lequel a été établi le projet de centrale maréthermique d'Abidjan pour une puissance nominale de 10.000 kw brut et 7.000 kw net en deux groupes de 3.500 kw net, est basé sur la différence de température des eaux super-

ficielles et des eaux profondes. On sait que cet écart de température, croissant avec les profondeurs de façon dégressive, est particulièrement sensible dans les pays tropicaux qui sont très souvent ceux où le besoin d'eau se fait le plus sentir.

L'eau tiède de surface introduite dans la partie supérieure de l'enceinte sous vide à la température de 28 à 30° entre instantanément en ébullition et la vapeur produite par cette auto-évaporation va se condenser dans la partie inférieure de l'enceinte, au contact de l'eau froide à 8 ou 9° puisée à 420 m de profondeur, après avoir traversé une turbine attelée à un alternateur.

Les condenseurs prévus à l'origine sont des condenseurs par mélange. En ce cas, l'eau fournie par la condensation de la vapeur est perdue. Mais, pour obtenir de l'eau douce, il suffit de substituer dans un ou plusieurs des 12 secteurs de condensation de l'enceinte, un condenseur par surface du type multi-tubulaire au condenseur par mélange.

*
* *

Pour terminer cette étude, il importe de souligner la part très importante que pourrait prendre, dans l'avenir des centrales maréthermiques, pour la production d'énergie et d'eau douce en quantité massive, l'idée de M. Camille ROUGERON consistant à provoquer par des explosions souterraines de bombes de 20 mégatonnes de puissance la formation d'entonnoirs thermo-nucléaires de 5.800 m, si ces bombes explosaient à 2.150 m de profondeur. On imagine aisément le parti que l'on peut tirer de la température emmagasinée par les roches du sous-sol du fait de l'explosion atomique.

L'entonnoir thermo-nucléaire où l'on relèverait à 60 ou 80° la température de l'eau de la lagune, dans le cas d'Abidjan, par exemple, en la faisant circuler dans les roches disloquées, multiplierait par 2, 5 ou 3, 5 le rendement brut et par 6 ou 12 la puissance brute tirée d'un débit d'eau donné. L'économie de la centrale maréthermique en serait entièrement transformée et la production d'eau douce serait pratiquement gratuite, l'énergie produite assurant largement la rentabilité des installations.

A l'aube de l'ère atomique, au moment où naissent les premiers kilowatts issus de cette nouvelle énergie, il est heureux de pouvoir souligner ainsi la part qui pourrait être faite aux explosions thermo-nucléaires venant à l'aide de tous les pays arides.

A CAPESTAN

Ingénieur,

Chef des Services Techniques
de la Société « Energie des Mers »

NOUVELLES BREVES

Indonésie : Travaux hydrauliques

Un marché d'environ 5 milliards a été souscrit par la Compagnie française d'Entreprises pour l'exécution des travaux préparatoires à la construction du barrage de Djatiluhur d'une durée de trois ans. L'adjudication pour l'édification du barrage aura lieu en 1959.

Union Sud-Africaine : Rapides progrès des automobiles Simca

Les automobiles Simca, représentées en Afrique du Sud par la Stanley ont sorti les premières Vedette entièrement assemblées dans leur usine. La cadence initiale de production prévue est de 100 voitures par mois.

Elle comporte 25% de fournitures locales. La firme dispose de 23 succursales sur le territoire de l'Union, et les délais de livraisons, en raison des commandes reçues, sont de quatre mois.

Adjudication des chemins de fer israéliens à une firme française

Une firme française a enlevé devant la concurrence britannique et finlandaise, l'adjudication du gouvernement israélien pour la fourniture de 35.000 traverses de bois pour voie ferrée.

C'était la première adjudication à l'étranger pour la fourniture de matériel ferroviaire en Israël.

Brésil : Equipement sidérurgique

Le groupe français composé de la Société Chavanne Brun frères, des Ets Delattre et Trouard, de la Sceim, de Stein et Roubaix et d'Alsthom, a reçu, par l'intermédiaire de la Nomor S. A. de Paris, commande d'une valeur de 6 millions de dollars pour l'équipement de fours et de laminoirs des usines de Sao Paulo, de la Sociedad Siderurgica Aliperte.

Le marché a été conclu avec la participation de la Banque de Paris et des Pays-Bas et de l'Union européenne Industrielle et Financière.

Iran : Extension du réseau ferré

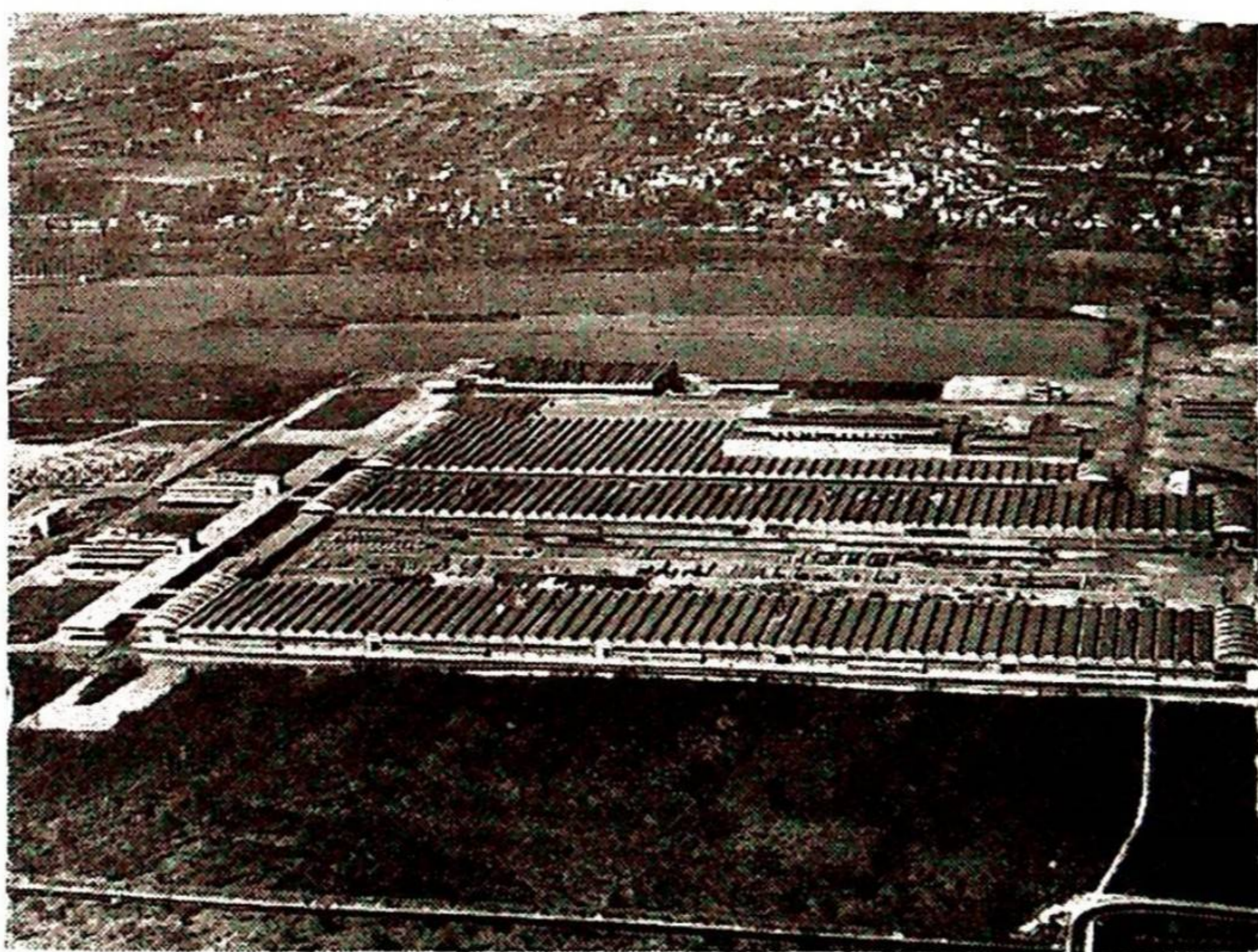
Un consortium international est en voie de formation pour l'exploitation du bassin minier de houille à coke de Kerman sous l'impulsion du bureau d'études des Charbonnages de France Sofremines. M. Armand

Porchez, directeur adjoint de la S. N. C. F., a été invité à donner, au cours de son séjour en Iran, son avis sur l'extension projetée du réseau ferré de ce pays et plus particulièrement sur la construction des lignes appelées à desservir la région de Kerman.

*Invitation à la Régie Renault
à construire une usine en Floride*

Le Parlement de l'Etat de Floride a approuvé une résolution invitant la Régie Renault à construire une usine d'assemblage à Pensacola, en Floride.

La résolution a été soumise par M. J. B. Hopkins, représentant du comté d'Escambla (Pensacola) qui a affirmé que près de 1.000 voitures Renault arrivaient tous les mois dans le port de Pensacola, en Floride, complètement assemblées, car il n'existe pas d'usine d'assemblage pour ces voitures aux Etats-Unis.



*Régie nationale des Usines Renault Slins
— Usine Pierre Lefaucheur.*

La construction des routes du Sahara

Au Sahara, le problème des transports se pose maintenant d'une manière urgente et en termes précis : dès cette année les besoins des pétroliers sont estimés à 70 millions de tonnes kilométriques utiles et

ces besoins doubleront en 1958. Or 90% des transports destinés aux recherches pétrolières doivent normalement être effectués par la route.

Les récentes découvertes ont amené l'administration à réviser complètement son programme routier qui était, naguère, essentiellement orienté sur la prolongation vers Fort-Flatters et Tamanrasset de l'axe Alger-Ghardaia-El Goléa.

Les nouveaux programmes de première urgence prévoient actuellement la construction de la route de Ghardaia à Ouargla et de Ouargla à Hassi-Messaoud, avec prolongation vers Fort-Flatters, ce qui permettra de relier, par route bitumée, les champs pétrolifères d'Hassi-Messaoud, Tiguen-Tourine et Edjelé, au grand axe central d'Alger-Ghardaia.

Les constructeurs de route se heurtent à des difficultés variées. La première chose qui les gêne, c'est le sable qui oblige à construire la route en remblai.

La deuxième difficulté est l'approvisionnement en eau, un chantier normal de travaux routiers consommant, en effet, environ 300 m³ d'eau au kilomètre et le programme de construction prévoyant la réalisation d'un kilomètre de route par jour. Des puits artésiens sont forés systématiquement tous les 50 km. partout où se trouve la nappe albiennaise. Mais lorsque l'eau manque totalement, il faut adopter des techniques nouvelles de concassage à sec et de serrage du ballast après insertion de sable.

Il arrive enfin, qu'il soit difficile de trouver les matériaux de construction, en raison de l'absence de fronts de carrière (ce qui oblige à creuser en profondeur ou à réaliser un balayage du terrain), en raison aussi de l'absence de cours d'eau, entraînant le manque presque total de gravier, qu'on doit se procurer alors par un balayage à la main sur le reg, nécessitant l'emploi d'une importante main-d'œuvre.

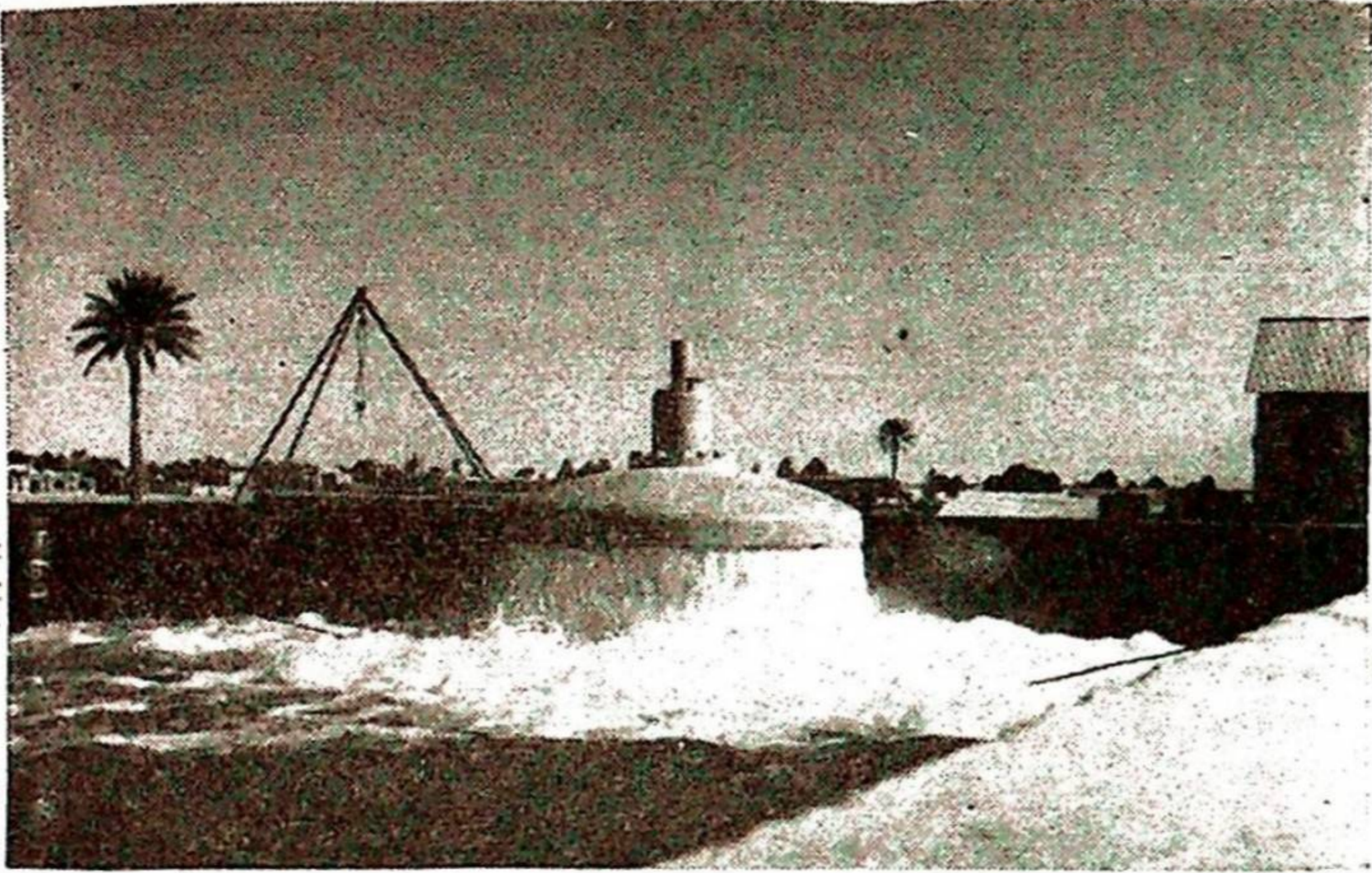
Presque toutes filiales de sociétés métropolitaines, les entreprises routières ont fait un gros effort pour s'adapter au développement rapide des programmes.

Chaque chantier réclame 500 à 600 millions de matériel que les entreprises sont tenues d'importer dans la proportion de 90 p. 100, afin de ne pas gêner l'exécution des programmes dans le nord du pays. Signalons, d'ailleurs, une appréciable reconversion du matériel et des spécialistes des défoncements agricoles au bénéfice des travaux routiers.

A l'échelon gouvernemental, l'effort n'est pas moindre, le programme de première urgence dépassant déjà 10 milliards de francs dont 3 pour Ghardaia-El Golea, 2,5 pour Ghardaia et Ouargla, 1,5 pour Ouargla et Hassi-Messaoud et plus de 3 milliards pour atteindre Fort-Flatters.

L'ampleur des moyens financiers mis à leur disposition n'empêche pas les entreprises de faire un louable effort d'économie. C'est ainsi que l'ouvrage franchissant l'Oued Ghir, au-delà de Colomb-Béchar (des-

tiné à faciliter l'accès du centre d'essais d'engins téléguidés et à l'évacuation éventuelle des minerais de manganèse de Guettara), est d'une conception technique particulièrement audacieuse et très économique, que l'administration voudrait voir se généraliser au Sahara.



Le Pétrole au Sahara — A Ouargla, l'eau sort de l'Albien à raison de 15.000 litres-heure.

Découverte française en technique cardiologique

La Semaine Internationale de Cardiologie, organisée chaque année à l'hôpital de la Pitié, à Paris, par le professeur Lian, a débuté par une communication du docteur Facquet sur l'exploration des cavités gauches du cœur.

Avec un groupe de ses confrères (docteurs Alhomme, Solignac, Calvez, Oustrière, Lemoine, Welti, Mathey), le Docteur Facquet a, en effet, mis au point depuis 1952, une technique audacieuse et pratiquement inoffensive de mesure des pressions dans l'oreillette et le ventricule gauches. Dans ce but, le malade est au préalable soumis à une bronchoscopie, puis une aiguille de dimension variable selon le cas traverse la bronche gauche, passe dans les chambres cardiaques et est, enfin, rattachée à un manomètre électronique au moyen d'un raccord en caoutchouc. Les pressions sont ainsi enregistrées en courbes rigoureuses et facilement lisibles.

Selon les auteurs qui ont attendu près de cinq ans, avant de publier leur mémoire, cette méthode n'offrirait aucun inconvénient, puisqu'elle a déjà été appliquée à plus de 200 patients sans dommage. Son intérêt

serait multiple. L'enregistrement de la pression dans l'oreillette gauche aurait une importance capitale pour établir le bilan de l'état de la valvule mitrale avant une intervention chirurgicale. Il arrive, en effet, souvent, qu'un rétrécissement de la valvule mitrale soit accompagné d'insuffisance, cet ensemble constituant la « maladie mitrale ». La manœuvre proposée permettrait de reconnaître cette dernière et, partant, d'interdire l'opération dès lors sans effet possible. Par contre, l'existence d'une élévation importante de la pression dans l'oreillette gauche serait en faveur d'une décision chirurgicale.

Le sondage cardiaque gauche total, qui peut être complété par une ponction de l'aorte, aiderait à faire le diagnostic très précis d'un rétrécissement aortique — ce qui n'est pas toujours aisé — et de calculer le débit des orifices rétrécis.

Récemment, trois savants, dont le médecin franco-américain Courmand, ont reçu le Prix Nobel pour leurs travaux sur l'étude des pressions des cavités droites du cœur.

*L'hibernation permet deux interventions spectaculaires :
extraction d'une balle du cœur,
greffe de l'aorte*

Grâce à l'hibernation, c'est-à-dire au refroidissement du corps humain jusqu'à une température de 25 degrés environ, des interventions chirurgicales extraordinairement audacieuses peuvent être réalisées sur des organismes au rythme ralenti.

A Lyon, à l'hôpital Edouard-Herriot, le professeur Santy réussit à extraire du ventricule droit du cœur d'un blessé une balle de revolver.

Au Val-de-Grâce, c'est le docteur Servelle qui a sauvé un ancien prisonnier de guerre atteint, à la suite d'une chute, d'un anévrisme de l'aorte. L'opération pratiquée — parfaitement réussie — a consisté dans le remplacement de la partie atteinte de l'artère par une greffe prélevée sur un cadavre.

C'est depuis 1951 que des remplacements de l'aorte sont pratiqués en France dans un certain nombre de services chirurgicaux spécialisés.

*Le premier train télécommandé sera mis en service
par la S. N. C. F. sur la ligne Dijon-Vallorbe*

La S. N. C. F. ouvre l'ère du robot. Pour la première fois en Europe, une ligne de chemin de fer de montagne va être totalement télécommandée : à la fin de l'année, l'électrification du tronçon Dôle-Vallorbe sera terminée. Et, dès l'an prochain, le trafic de ce tronçon de 100 kilomètres sera assuré depuis le poste de télécommande central de Dijon, qui a reçu la visite de milliers de techniciens étrangers.

Les motrices seront équipées du « cab-signal » système encore inconnu en Europe. Le « cab-signal » consiste en la suppression des signaux sur le terrain, les indications d'espacement, de vitesse ou d'arrêt étant transmises dans la motrice sur un tableau reproduisant les feux réglementaires. Même sans visibilité, le mécanicien peut lire constamment ses signaux.

L'aboutissement de ces stades successifs d'automatisme, ce sera la mise en service de la commande complète du train à distance. Les premières expériences (satisfaisantes) se sont déroulées l'an dernier dans les Landes. Dans cinq ans, de Dijon à Vallorbe, les motrices démarreront, ralentiront, s'arrêteront et repartiront, toutes seules, le mécanicien sera dans la position du pilote d'avion qui, ayant branché le pilotage automatique, regarde défiler le paysage.

Dijon-Vallorbe, sera ainsi la ligne-test du futur réseau « automatique » de la S. N. C. F.

La parfumerie française sur les marchés étrangers

En 1956, l'industrie de la parfumerie a intensifié ses efforts pour maintenir et élargir ses débouchés extérieurs. La valeur globale des exportations atteint plus de 15 milliards de francs dont 10.500 millions pour l'étranger et 5 milliards pour les pays de l'Union française. Ces chiffres se comparent avec respectivement 9.830 millions et 4.650 millions l'année précédente.

Ils représentent 25 à 30% environ du chiffre d'affaires global de la profession.

Les principaux clients au cours de l'année écoulée, sont, dans l'ordre : les Etats-Unis, deux milliards environ, l'Allemagne, 830 millions, la Grande-Bretagne 660 millions, l'Italie 580 millions, la Belgique et le Luxembourg, 500 millions, le Brésil, 160 millions, l'Egypte compte encore en 1956 pour 90 millions, ainsi que le Liban.

D'après les statistiques douanières, l'U. R. S. S. a acheté en France en 1956 pour 50 millions de francs de compositions et huiles essentielles.

Aux rentrées importantes de devises que procurent ces exportations, s'ajoute l'apport du tourisme pour un montant de l'ordre de 3 milliards de francs.

Mise au point de la cigarette non-cancérigène par des médecins français

Le tabac français et les papiers à cigarettes fabriqués en France, vont être les premiers au monde à être traités de manière à réduire considérablement les risques des deux cancers des fumeurs : cancer du poumon et cancer du larynx, maladies en progression constante d'après les statistiques publiées dans divers pays.



Deux laboratoires collaborent étroitement, celui du Docteur Raymond Labarjet, à l'Institut du Radium, et celui du chimiste Jean-Louis Cusin, au siège de la Régie des Tabacs, achèvent en effet la mise au point de deux procédés de traitement chimique — l'un du tabac et l'autre du papier à cigarettes — dans le but de rendre non cancérigène les cigarettes habituellement fumées.

Les diverses substances qui vont être utilisées à une échelle industrielle dans ces procédés de traitement sont déjà sélectionnées. Pour empêcher la formation des goudrons dangereux du papier, on emploiera le sulfate d'ammonium et, pour le tabac, certains composés azotés.

Deux robots-fumeurs ont servi à ces découvertes. Le premier a été construit par M. Cusin, et le second par le Dr. Labarjet. Il s'agit d'un petit dispositif de verre où la vitesse de combustion du tabac, du papier à cigarettes ou de la cigarette totale est réglée à la fois par l'aspiration d'une trompe à eau et par le tassement dans un tube de l'échantillon à brûler et d'un morceau de coton de verre.

Tandis que la machine fume, les substances goudroneuses contenues dans le tabac ou dans le papier se fixent sur le coton de verre et le rendent de plus en plus compact. A la fin de la combustion, ces substances résiduelles sont dissoutes par lavage de tout l'appareil et la solution est alors examinée par les chimistes.

Les examens pratiqués à l'Institut du Radium ont fourni des révélations intéressantes.

Tant dans les goudrons du papier que dans les goudrons des cigarettes totales, MM. Labarjet, Cusin, Hubert-Habart, Muel et Royer ont trouvé une substance qu'ils identifient au 3, 4 benzopyrène. Or, cet hydrocarbure est, d'après de récents travaux, le principal responsable de la cancérisation des cellules des bronches ou du larynx.

L'équipe française a, d'autre part, définitivement établi que le papier à cigarettes était énormément plus cancérigène que le tabac lui-même.

Mais en traitant ce papier avec du sulfamate d'ammonium, les savants français empêchent d'une manière considérable la formation de la substance dangereuse.

Si l'on considère la cigarette seule, la quantité de benzopyrène formée dans la combustion de 100 cigarettes n'est que de 1, 2 millièmes de milligramme.

Cependant, là aussi, il est possible de diminuer de beaucoup la production de goudron du tabac. L'équipe Labarjet a même trouvé qu'avec certains composés azotés mêlés au tabac, on peut parvenir à un abaissement du taux de formation du benzopyrène aussi grand que dans le cas du papier traité au sulfamate d'ammonium.

C'est ainsi que les travaux français vont conduire à rendre non cancérigènes les cigarettes que l'on fume dans le monde entier.

Une exposition La Fayette aux Archives nationales

La première des grandes manifestations prévues dans le cadre de l'année La Fayette s'est ouverte à l'hôtel de Royan, où M. René Coty a inauguré une importante exposition organisée par les Archives nationales.

Cette exposition retrace, à l'aide de documents pour la plupart inédits, de tableaux et de souvenirs provenant de collections particulières, toute la vie du héros de l'indépendance américaine, qui naquit à Chavagnac (Auvergne), il y a 200 ans.

Parmi les pièces les plus remarquables figurent le buste de La Fayette, exécuté par Houdon, son contrat de mariage, une lettre de l'amiral d'Estaing où la générosité et l'habileté du jeune général sont décrites avec verve, le journal de la guerre d'Amérique (1780-1782) du Comte de Saint-Exupéry, le journal autographe de la campagne du Canada, écrit de 1756 à 1758 par Bougainville, alors premier aide de camp de Montcalm, où il affirme qu'on s'achemine vers une « république indépendante de Pensylvanie » à laquelle la France devrait apporter son aide.

M. Charles Braibant, directeur général des archives de France, a annoncé qu'il préparait une exposition sur les marins provençaux qui composaient en totalité les équipages de la flotte escortant La Fayette.

« LES PRIX LITTÉRAIRES »

Les prix de l'Académie française

L'Académie française a décerné son grand prix du roman (300.000 francs) à M. de Bourbon-Busset pour son dernier roman « Le Silence et la joie ». Ancien ministre plénipotentiaire et ancien directeur des Affaires culturelles du Ministère des Affaires Etrangères, le lauréat a résilié ses fonctions diplomatiques pour se consacrer entièrement à la littérature. Il est un des animateurs de la revue « Occident » et a publié un autre roman « Antoine, mon frère ».

L'Académie française a, d'autre part, décerné six prix d'académie à MM. Fernand Lequen, Guy Chastel, Leclère, Henri Pourrat, Politzer, et Mme Suzanne Normand.

Enfin, le Prix Louis-Barthou a été décerné à M. Nam Kim, pseudonyme d'un diplomate grand ami de la France et le Prix Alice-Barthou à la marquise de Dalmatie.

L'Académie française a décerné son grand prix de poésie (300.000 francs) à Monsieur André Berry pour l'ensemble de son œuvre.

C'est la première fois que l'Académie attribue un grand prix de poésie qui place son bénéficiaire au rang des lauréats des grands prix de littérature du roman et d'histoire.

*

* *

Le prix Langlois décerné à un écrivain s'étant attaché à faire connaître en France la littérature étrangère, vient d'être attribué à Madame Anne Mathilde Paraf pour ses travaux sur la littérature danoise, et spécialement pour la récente publication du roman inédit en France de Hans Christian Andersen « Les deux baronnes », précédé d'une étude sur la vie et l'œuvre du grand auteur et romancier danois.

*

* *

L'Académie française a attribué un certain nombre de prix de poésie. Sur ce palmarès qui comprend 29 lauréats, on relève les noms de MM. Alexandre Guinle, Mme Mathilde Pomès, M. Métérié, M. Guillot de Saix, pour l'ensemble de leurs œuvres. M. R. Caudmont, pour son Anthologie des poètes aveugles, Alain Lebreton, pour « Le pain de la joie », M. Rosaire Dion-Levesque pour « Les cahiers de Paul Verlaine », M. Pierre Béarn pour « Dialogue de mon amour ».

Le Prix du Roman populaire

Une des plus importantes récompenses littéraires de l'année, le Prix du Roman populaire, doté de 500.000 francs, est allé à Raymond Dumay,

pour son livre « La Moisson de sel ». Le jury, qui comprenait notamment la romancière Magali, André Billy, André Maurois, Paul Vialar et Claude Bellenger, a également attribué des voix à Denise Noël.

Le « Prix F.-J. Armorin »

Attribué pour la septième fois consécutive, le prix François-Jean-Armorin, destiné à couronner un reportage d'un jeune journaliste de province, a été décerné à Daniel Pellus, de l'Union de Reims, au deuxième tour de scrutin, par 7 voix sur 12 votants.

Le jury réuni au Cercle interallié, sous la Présidence d'Edouard Helsey, président de l'Association des grands reporters, et comprenant cinq directeurs de journaux de province, a choisi Daniel Pellus pour une enquête publiée récemment et intitulée « Les miracles de la chirurgie ».

Le Prix de l'Académie de l'Humour

L'Académie de l'Humour, en présence de ses co-présidents, Marcel Achard et Mouézy-Eon, a décerné son prix annuel au producteur de radio, Henri Kubnick, pour son livre « Vacances en Lidurie ». Roger Rabiniaux, ancien préfet, auteur de « L'Honneur de Pédonzigue », et Nicole de Buron, ont obtenu des voix.

Le Grand Prix du roman d'aventures

Le Grand Prix du roman d'aventures a été attribué, pour la 22ème fois, au quatrième tour, à Jacques Chabannes, pour son roman « L'Assassin est en retard ». Le jury était composé notamment de Francis Carco, Pierre Mac Orlan, Joseph Kessel et Pierre Véry.

Jacques Chabannes, qui est journaliste et Président des Auteurs de télévision, a déjà écrit dix pièces, quinze romans, et adapté 80 pièces du répertoire pour la T. V.

Le Prix Francis Garnier de la Société géographique

La Société de Géographie de Paris a décerné le prix Francis Garnier à Mme Gabrielle Bertrand, pour son ouvrage : « Terres secrètes où règnent les femmes », qui relate son voyage d'étude en Assam.

Le Prix des Lettres

Le Prix des Lettres, organisé par les Amis des Lettres, sous la présidence de la duchesse de la Rochefoucault, a été attribué à Monsieur André Marcou. Destiné à couronner « l'œuvre d'une vie entière », il a été attribué, pour la première fois, à M. Marcou pour son livre à paraître : « L'inconnu des nations ou cathédrale de soi-même », poème philosophique consacré au Soldat Inconnu.

M. André Marcou, né à Angers, il y a 60 ans, est un professeur d'enseignement libre. Il a publié en 1927 « Le Livre de la Morte », étude métapsychologique de la présence d'une morte, suivi, en 1939, de « Dionysies ou le Livre de la vivante », étude du mariage. Ces deux ouvrages ont été couronnés par l'Académie Française. Il va publier un roman sous le nom original de « Nigonce Flutu », avec une préface de Paul Valéry, dont il fut l'ami pendant vingt ans, et qui a pour titre « Les Lavandières Sainte-Opportune ».

Il achève deux essais critiques : « Valéry, l'obscur clarté » et « Rencontre de Gilbert Mange et d'Edmée de la Rochefoucauld. »

*

* *

Le prix littéraire fondé par l'Association nationale France-Canada vient d'être attribué à l'écrivain canadien Anne Hébert pour l'ensemble de son œuvre.

Le Prix de la Nouvelle

Le « Prix de la Nouvelle » attribué par un jury comprenant notamment Mme Simone, M. Fernand Gregh, a été décerné à Jean-Jacques Gautier pour son livre « Vous aurez de mes nouvelles ».

*

* *

Les Prix de « La France Latine » a été décerné à Gérard Mourgue pour son roman « Château-Fer ».

Le prix Liotard

Le prix Louis Liotard de la société des explorateurs et des voyageurs français, a été attribué à M. Claude Collin-Delavad.

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAITI

« LES LETTRES D'HAITI »

Le R. P. PIERRE PAUL A ST-DOMINGUE AU SEIN DE LA FLIBUSTE

Par Ernst TROUILLOT

Vers la première moitié du XVII^{ème} siècle, la flibuste s'installa, agressive et menaçante, à St-Domingue, possession espagnole dans les Antilles. La piraterie, genre d'industrie pratiquée par des bandes d'individus, jeta la terreur dans toute l'Amérique. Mais Saint-Domingue, terre privilégiée, resta liée intimement à l'histoire de la flibuste. C'est au courage impétueux, à la hardiesse récalcitrante de ces héros du vice que la France doit sa position dans l'ancienne Hispaniola.

Période tourmentée et à jamais tumultueuse que traversa le Nouveau-Monde où résonnèrent, comme des glas funèbres⁽¹⁾, les échos mille fois déchirants des exploits et des prouesses des flibustiers, laissant sur leur passage ruine et désolation. Le pavillon dévastateur fut, successivement ou simultanément, dirigé, dans un horizon de plus en plus étendu, par Jean Davis, Lewis, Bras-de-Fer, L'Olonois, Grammont, De Lussan, Laurent-de-Graff, Morgan, Pierre-Le-Long, puis par Grognes, Harris, Sharp, etc.

Ni la paix de Nimègue ni celle d'Utrecht n'ont freiné l'ardeur de nos héros de la flibuste. Toutefois, vers la fin du siècle (1688), leurs opérations, pour avoir perdu de leur éclat, n'en maintinrent pas moins le même climat d'horreur, de crimes et d'inquiétudes. Jusque dans les premières années du 18^{ème} siècle, des corps de pirates, animés du même esprit qu'auparavant, continuèrent à terrasser, parfois avec succès, les habitants des colonies tant dans les Antilles que dans l'Amérique espagnole.

C'est à cette époque — à la fin du 17^{ème} siècle — qu'échoua à Saint-Domingue le R. P. Pierre Paul, O. P., comme Préfet Apostolique de la Partie Française de l'île.

(1) Avec plus de fracas dès 1667, à la déclaration de guerre entre la France et l'Espagne.

L'Histoire religieuse de Saint-Domingue a mentionné des Prêtres missionnaires qui ont marqué leur passage sur cette terre tourmentée des Caraïbes, à la fin du 17ème siècle ou tout au début du 18ème siècle.

Les Pères Raimond, Le Pers, Charlevoix, Labat ont su, en dépit des exigences parfois épineuses de leur ministère, se livrer à des travaux scientifiques, littéraires ou historiques. Dans l'HISTORIOGRAPHIE D'HAÏTI que j'ai écrite en 1953, en collaboration avec le Dr. Catts Pressoir et Hénock Trouillot, je n'ai pas mentionné, au cours de mes pérégrinations dans les origines et évolutions de la colonisation française⁽²⁾, le R. P. Pierre-Paul O. P., Préfet Apostolique à Saint-Domingue dès 1696. Ce religieux, lui, n'a pas laissé de mémoires ni de notes sur son passage dans la colonie. Notre but — en conformité avec la 43ème Résolution de la IVème Assemblée Générale de l'Institut Panaméricain de Géographie et d'Histoire — se limitait à ne retenir que des chroniqueurs ou écrivains « dont les œuvres ont eu de l'influence sur l'opinion publique ».

L'HISTORIOGRAPHIE D'HAÏTI a particulièrement insisté sur l'œuvre des Pères Labat, Charlevoix, Le Pers qui ont déblayé, à leur façon, et à la suite du Père Dutertre, les broussailles des origines de la colonisation française dans le Nouveau-Monde. A une conférence qu'il prononça, le mercredi 15 avril 1936⁽³⁾, mon éminent compatriote, le Dr. Clément Lanier, a brossé la silhouette de quelques figures de religieux missionnaires dont les noms sont inscrits dans les annales religieuses de Saint-Domingue au cours des 17ème et 18ème siècles ; les Pères Raimond, Breton, Jean-Baptiste Dutertre, Charles Plumier et Jean-Baptiste Labat ont été à l'honneur.

Il est donc indiqué — en manière de réparation à des circonstances peu favorables — de souligner, tout simplement, l'apostolat combien fécond que le Père Pierre Paul a exercé, pendant près de cinq ans, à St-Domingue, qu'il laissera en 1700. Ainsi notre pensée rencontrerait celle du R. P. Joseph Foisset, ancien professeur au Petit Séminaire Collège St-Martial⁽⁴⁾.

Si le Père Paul ne s'est pas astreint, comme d'autres confrères, à compiler des notes, recueillir des témoignages et amasser des documents sur l'épopée de la flibuste pour rédiger des pages frissonnantes d'émotion et de sensation, il a identifié, pendant les quelques années passées dans la jungle dominguoise, son existence avec la vie des êtres et des choses de ce coin de terre antiléen, s'évertuant, au prix des sacrifices les plus durs, à améliorer, à tempérer, à adoucir... D'un tempérament ouvert, d'un esprit curieux, animé d'une sainte ardeur de sa mission évangélique, le Père Paul exerça son sacerdoce chez les flibustiers.

(2) C'est l'auteur de ces pages qui a rédigé le chapitre sur la colonisation française.

(3) *Le Temps (Revue)*, collection 1936.

(4) *Le Temps (Revue)*, collection 1936.

Tâche périlleuse et délicate que celle d'évangéliser des « gens de sac et de corde », véritables bêtes de proie qui ne sont esclaves que de leurs bas instincts ! Tâche qui a effrayé de nombreux missionnaires envoyés à St-Domingue pour obtenir la conversion !...

Le Père Paul débarqua à Port-au-Prince en mars 1696, à bord d'un bateau français venant de la Guadeloupe et de la Martinique. C'est en cette dernière région qu'après avoir quitté l'Europe quelques dix ans auparavant, il se livrait à un travail sacerdotal tendant à y infuser le souffle ardent de la charité de Jésus-Christ. Il était loin de s'imaginer qu'il aurait à interrompre une mission si passionnément entreprise...

Les religieux de l'Ordre de Saint-François, les Capucins, avaient pris à charge l'évangélisation des indigènes dans les Antilles avant l'arrivée des Jésuites. Les Frères Prêcheurs ont également joué un rôle important dans les Antilles⁽⁵⁾. Le Père Paul appartenait à cette dernière Congrégation.

La situation religieuse de Saint-Domingue, à l'arrivée du Père Paul, laissait beaucoup à désirer. Aucun travail d'équipe n'avait été entrepris, aucune action coordonnée n'avait été ébauchée ; chacun peinait dans sa sphère.

Toute attitude spectaculaire ou tapageuse répugnait à l'âme d'apôtre du Père Paul. Il ne se fera pas signaler comme le Père Boutin qui a beaucoup réalisé en faveur des Noirs. Son action évangélique ne revêtra pas un caractère bruyant ou exubérant comme celle du Père Le Pers dont l'histoire religieuse de Saint-Domingue mentionne, en lettres de feu, les réalisations : construction d'une dizaine d'Eglises, baptême de 3000 nègres adultes et d'un grand nombre d'enfants. Dans l'exercice de son ministère, il sera plus discret et plus généreux que le Père Labat qui a dû faire voile pour Saint-Domingue en novembre 1700, en compagnie du Supérieur Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs, le Révérend-Père Cabasson.

Nommé Préfet Apostolique de la Partie Occidentale de l'Ile, c'est avec regret — regret manifesté dans une lettre adressée à un ancien condisciple de Noviciat — que le Père Paul s'arracha de « sa » Martinique... Il va faire voile pour une région inconnue, une région réputée comme étant le quartier-général des flibustiers, ces forbans, ces écumeurs de mer, — tous des bandits de grands chemins... Non ce n'étaient pas les dangers de la nouvelle mission qui ne l'enthousiasmaient pas... La vision d'une œuvre inachevée hantait son esprit.

Il parvint donc à Saint-Domingue et tomba dans une région ravagée par des luttes sanglantes, ruinée, encore toute frémissante de la terreur

(5) Consulter Histoire Religieuse du Père Cabon.

que venaient de semer sur cette terre les Anglais et les Espagnols en battant les Français dans le Nord de l'île. Le Gouverneur Jean-Baptiste Ducasse avait également essuyé des pertes considérables en vies humaines.

Le Gouverneur et le nouveau Préfet Apostolique firent bon ménage. Cette association du temporel et du spirituel produisit les meilleurs effets sur les affaires de Saint-Domingue. Une organisation s'imposait dans le cadre d'un programme constructif.

La réforme était avant tout à entreprendre dans les cœurs et les esprits. Les misères morales étaient plus profondes que les ruines matérielles. C'est ce à quoi le dévoué missionnaire s'attela, infatigable, toujours souriant.

Il allait aux bandits, les flibustiers de cette fin du 17^{ème} siècle, les gâtant, les couvrant de sa charité prévenante. Le Père Paul, — rapporte une relation de l'époque, — arpentait, sans se soucier des fatigues et d'autres inconvénients d'un long trajet dans des conditions précaires, les plaines du Petit-Goâve, refuge animé des flibustiers. La nuit l'y surprend. Il partage la couchette de ces « hommes sans foi ni loi », « gens de sac et de corde ». Au contact d'une atmosphère hostile à toutes les notions de justice et de moralité, il fit preuve de patience, d'une douce compréhension.

De Pointis organisa une expédition contre Cartagène, le riche entrepôt espagnol aux Indes Occidentales. Un recrutement de flibustiers fut fait à Saint-Domingue. Ducasse accompagna 1400 de ses « protégés ». Le Père Paul, en bon pasteur, ne se fit pas prier pour prendre part à cette expédition en qualité d'aumônier.

A la bataille du Faubourg d'Hihimani, devant le port de Santa Cruz, le Père Paul vola au secours des blessés et des agonisants ; les balles et les boulets ne le contrariaient pas ; baigné dans le sang des blessés, il soulagea les souffrances des uns et des autres.

Le missionnaire de Saint-Domingue s'opposa — et farouchement — à la licence d'une soldatesque victorieuse après la capitulation de Diego Munez de Los Rio. Cartagène fut prise.

Au retour, le Père Paul fut fait prisonnier par les Anglais à bord d'un bâtiment qui gagnait St-Domingue avec les malades et les blessés et conduit à la Jamaïque où il resta jusqu'à la paix de Ryswick, en septembre 1697. C'est ce traité conclu entre la France, l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre qui le rendit à la liberté.

Il retourna à Léogâne où l'avait précédé le Gouverneur Ducasse. Léogâne, siège du Gouverneur depuis 1695, se développait ; c'est là que le Préfet Apostolique s'installa⁽⁶⁾. Du reste, l'Eglise et la résidence du

(6) C'est à Léogâne que les Frères Prêcheurs s'établirent à leur arrivée à Saint-Domingue.

Gouverneur voisinaient, — deux grandes constructions, l'Eglise, longue de 80 pieds et la maison du Gouverneur « grande, commode, précédée d'une belle allée »...

Son zèle apostolique se déploya davantage. Le religieux missionnaire continua à pénétrer partout.

A ces hommes qui avaient l'habitude de vivre de rapines, de vols, d'assassinats — du moins aux plus compréhensifs, — il demandait au moment opportun, — de ne pas s'engager dans les mers sans une autorisation royale, de se maîtriser et de se contrôler dans les expéditions autorisées, de gagner honnêtement leur vie.

Dans l'exécution de son programme de reconstruction de la Colonie, le Gouverneur Ducasse lui laissa un rôle prépondérant. Pour maintenir l'ordre et la discipline, le Chef du Pouvoir temporel dut faire appel, en plus d'une fois, au Préfet Apostolique. Celui-ci rendait la justice. Un jour, deux compagnons cheminaient ensemble en direction de Jacmel. En cours de route, ils en vinrent aux mains, après une banale discussion soulevée à propos du partage d'un butin, l'un deux trouva la mort. Le Père Paul attacha à sa personne le meurtrier pendant quelque temps. Il a conclu que le mal, c'est l'égoïsme, c'est l'emprisonnement de l'esprit en lui-même.

Le Père Paul aida le Gouverneur dans son travail d'organisation. Par son esprit de compréhension, par la profondeur de ses vues chrétiennes et son sens de la réalité, le dévoué Missionnaire sut calmer les appétits et tempérer l'ardeur belliqueuse des flibustiers ; ceux-ci commencèrent, à la faveur de l'action du Père Paul, à abandonner leur vie errante et vagabonde.

De grandes concessions de terrains furent faites, sur la demande du Gouverneur Ducasse, aux colons et aux flibustiers qui s'étaient engagés dans le travail de la terre.

La presqu'île du Sud, gagnée à la pratique d'une vie normale et active, s'organisa sous la direction de la « Compagnie de Saint-Louis » ou « de Saint-Domingue ». Le commerce et l'agriculture s'y développèrent. Cette action facilita la fondation, à des intervalles rapprochés, des Cayes, de Jacmel, d'Aquin, de Bainet, de Cavaillon. Le Père Paul effectua des tournées apostoliques dans toutes ces régions, autrefois centres terrifiants des forbans.

Il fut un de ceux-là qui, bien pénétrés de la philosophie antique, montent par la pensée sur les hautes cimes lumineuses surplombant la vallée de misères et de ténèbres où, sans une véritable conscience de leur vocation, existent et s'agitent des êtres humains. Lui, qui avait une vie intérieure intense, il n'a pas pu rester indifférent au sort des populations de Saint-Domingue. C'est Lammenais qui a dit que « l'indifférence n'est autre que l'ignorance »... Mais lui, il avait un cœur et un esprit immensément riches...

BIBLIOGRAPHIE HAITIENNE
POUR L'ANNEE 1956 (1)

par Max BISSAINTHE

- ALLEN, GERARD.—Considérations sur le projet de minoterie. Port-au-Prince, juillet 1956. 21 x 11. Co-auteur : HAKIME, EMILE A.
- ALPHONSE, DONASSON.— Co-auteur. v. LAURENT, GARVEY.
- * ALVAREZ CONSTANTINO, J. JESUS.—L'Education de la communauté ; préface du Professeur Don RAPHAEL RAMIREZ ; traduit de l'Espagnol par SAINT-LUCIEN HECTOR, spécialiste en Education Rurale. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1956. 86 p. 21 x 14.
- * ALVAREZ SILVA, RAMON.—Méthode d'Espagnol pour Haïti, par le Docteur... La Havane, 1956. 259 p., illus. 20 x 13.5.
Imp. fin 1955. L'aut. avait été Professeur d'Espagnol au Lycée PETION, de Port-au-Prince et, citoyen Cubain ami d'Haïti, dirigeait récemment encore « El Heraldo de Haïti », revue illustrée de La Havane, s'occupant exclusivement d'Haïti. Le livre est destiné aux écoliers Haïtiens.
- ARMAND, CLARENCE.—La Cause Première. Port-au-Prince, Imp. N. A. Théodore, 1956. 23 p.
« Achevé d'imprimer »... le 8 Décembre 1955 » ; parut en fait en 1956.
- ARRETE. PAUL E. MAGLOIRE, Président de la République.—Port-au-Prince, 1956. 27 p. miméog.
Il s'agit du long arrêté sur la circulation des véhicules.
- ASSOCIATION DES ANCIENNES ELEVES DE L'ECOLE ELIE DU-BOIS.—Bulletin. Juin 1955 à Juillet 1956. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1956. 38 p., illus.
Cette Ecole, comme on sait, porte le nom du plus grand Ministre de l'Instruction Publique du Président GEFFRARD.
- ASSOCIATION DES DAMES DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.—Règlement et coutumier. Port-au-Prince, Imp. La Phalange, 1956. 10 p. 9.5 x 7.
- ASSOCIATION MEDICALE HAITIENNE.—Bulletin. Vol. VIII — Nos 3 et 4 — Janvier et Mars 1956. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1956. 76 p. 22 x 13.5.
Comité de Rédaction : Dr. CONSTANT PIERRE-LOUIS, FELIX DEVIEUX et G. SIMPSON.

(1) Les noms des auteurs étrangers sont précédés d'un astérisque.

- BAJEUX, R. PERE J. CLAUDE, v.—Des Prêtres Noirs s'interrogent.
- BISSAINTHE, R. PERE GERARD, v.:—Des Prêtres Noirs s'interrogent.
- BISTOURY, ANDRE F.—Code et guide de l'Etat Civil ; à l'usage des Ministres du Culte. Port-au-Prince, Imp. « Les Presses Libres », 1956. 172 p. 20.5 x 12.5.
- BRIERE, JEAN FERNAND.—La Source ; poème. Buenos-Ayres, 1956. 38 p., illus. 23 x 14. .
« Collection du Jubilé du Docteur JEAN PRICE MARS ». L'aut. était alors Ambassadeur d'Haïti à Buenos-Ayres.
- * BUTTERLIN, JACQUES.—La constitution géologique et la structure des Antilles ; par ..., ...Agrégé de l'Université, Docteur ès-Sciences ... Préface de LOUIS BARRABE, Professeur à la Sorbonne. Paris, Centre National de la Recherche scientifique, 1956. 453 p., illus. 27 x 18.
Imprimé à Cap, Imprimerie LOUIS-JEAN ; la thèse de doctorat de l'aut. sur la Géologie d'Haïti, récemment publiée grâce à l'aide financière du Gouvernement Haïtien, avait été soutenue en Sorbonne avec brio et avait valu à M. BUTTERLIN, ancien Professeur à l'Institut Français d'Haïti, la mention : Bien.
- CELESTIN, CLEMENT.—Questions : monétaire - économique - sociale. Port-au-Prince, Imp. N. A. Théodore, 1956. 71 p. 23 x 14.
- * CHASSENS, R. PERE J.—Lumière sur la Bible ; pourquoi je suis catholique et non protestant. Port-au-Prince, Imp. La Phalange, 1956. 12 p.
- * CHENU, CHARLES-MAURICE.—Tragédie Créole. Paris, Librairie Arthème Fayard, 1956. 347 p., couv. illus. 20 x 13.
- CRAAN, JACQUES AN.—La commune, son rôle, son importance. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1956. 59 p. 17.5 x 12.
L'auteur aussi poète, fait partie, depuis plusieurs années, du personnel des Affaires Communales (Dép. de l'Intérieur).
- DALENCOUR, DR. FRANÇOIS.—Biographie du Général François Capois, le héros de la Bataille de Vertières (18 Novembre 1803), laquelle déterminait la capitulation et l'évacuation des troupes Françaises de Saint-Domingue. Port-au-Prince, chez L'Auteur et Paris, Lib. Cart, 1956. 203., illus. 24 x 12.5.
Photo du personnage sur la couv. du livre.
- DEPESTRE, RENE.—Minerai noir ; poèmes. Paris, Présence Africaine, 1956. 61 p. 20 x 13.5.
- DES PRETRES NOIRS S'INTERROGENT.—Paris, 1956.
- FANINI-LEMOINE, RAOUL.—Principes de l'Unité. Port-au-Prince. Imp. Théodore, 1956. 31 p. 19.5 x 11.

En exergue : « Diffusion Métaphysique ». Au bas de la couv., « Série des Saintes Ecritures ».

GAYOT, GERARRD G.—Clergé Indigène. 2ème édition. Port-au-Prince, 1956. 144 p.

Dédié au R. Père FRANÇOIS GAYOT (son frère), Curé de Jean-Rabel, à tous les Prêtres et Séminaristes Haïtiens en général « malgré le tort immense que ce geste peut leur causer. »

* GOLDING, E. W.—The investigation of wind power possibilities in Haïti ; prepared for the Government of Haïti by..., appointed by the United Nations Technical Assistance Administration. New-York, 1956. 19 p. miméog.

En exergue : « United Nations. Technical Assistance Program ».

HAITI-AGRICULTURE.—Bulletin Agricole ; publication du Département de l'... Vol. V — No. 2 — Janvier-Mars 1956. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1956. 32 p., illus.

Un autre numéro : Avril-Juin 1956. Même Imp.

HAITI-AGRICULTURE.—Fête de l'Arbre ; Mai 1956. Port-au-Prince. Imp. de l'Etat, 1956. 29 p., illus.

Publié par le « Service de conservation du sol et des forêts ».

HAITI-AGRICULTURE.—Forêt Scolaire ; Sais-tu planter des Arbres ? Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1956. 16 p., illus. 22 x 14.

Propagande en faveur du « reboisement », publiée par le Service de conservation du sol et des forêts (section de ce département).

HAITI-ECONOMIE NATIONALE.—Bulletin Trimestriel de statistique. No. 20 - Mars 1956. 179 p.

HAITI-ECONOMIE NATIONALE.—Bulletin trimestriel de statistique. No. 21 — Juin 1956. 44 p.

HAITI-EDUCATION NATIONALE.—Bulletin. Mars-Avril 1956. 45 p., illus.

HAITI-EDUCATION NATIONALE.—Congrès des Inspecteurs de la République sur l'Administration et la supervision ; réunis à Damien du 13 au 14 Décembre 1955 par la Direction Générale de l'Education Nationale (SHAER) et l'Enseignement Rural), Port-au-Prince, 1956. 35 p. miméog.

HAITI-EDUCATION NATIONALE.—Education physique par les jeux et les chants ; 1ère partie. Port-au-Prince, 1956. 41 p., illus. 26 x 19. Pub. conjointement par la Direction Générale de l'Education Nationale et le SHAER.

HAITI-EDUCATION NATIONALE.—L'Edicateur Rural Haïtien. Revue d'Education Rurale. No. 1 — Juin 1956. Publiée par la Direction Générale de l'Education Nationale (Enseignement rural et SHAER). Comité de rédaction : ANDRE DARTIGUENAVE, ADRIEN BAP-

- TISTE, EDOUARD C. PAUL, JOSEPH J. ALCE, ANDRE DARIUS, GABRIEL FONTAIN, tous fonctionnaires à la Division de l'Enseignement Rural. Imprimerie Henri Deschamps. Illustrée.
- HAITI-FINANCES.—Supplément fiscal et économique 1955, avec références au Code Fiscal Haïtien (recettes internes et communales, principales lois douanières, textes divers à caractère économique). Publié par l'Administration Générale des Contributions : Georges Eug. Roy, Directeur Général ; Charles Fernand Pressoir, Directeur Général Adjoint. Mars 1956. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1956. 13 p. 21 x 12.
- HAITI-FINANCES.—Trente-et-unième rapport annuel de l'Administration Générale des Contributions, pour l'exercice 1954-1955. Port-au-Prince, 1956. 180 p. miméog., tableaux.
Publié par les soins de ce Service.
- HAITI-INTERIEUR.—Histoire de la Garde d'Haïti ; préparée au Quartier Général de la Garde d'Haïti sous le contrôle du Commandant de la Garde d'Haïti. Avril-Juillet 1934. Port-au-Prince, 1956. 129 p. miméog.
Préparée en Anglais par l'Administration Américaine de notre Armée, alors appelée Garde d'Haïti, quelque temps avant la désoccupation de notre territoire. Traduite en Français et publiée par les soins de l'Armée Haïtienne. On trouve, au début, la liste du personnel militaire Américain en 1934.
- HAITI-PRESIDENCE.—Les étapes d'un relèvement. Port-au-Prince, Imp. N. A. Théodore, 1956. 244 p., illus.
En exergue : « Le Président Magloire au service du peuple ». Publié par le SIPP (Service d'information, de presse et de propagande) qui fait partie de ce département. Le livre énumère certaines réalisations du Régime MAGLOIRE.
- HAITI-SANTE PUBLIQUE.—Bulletin. Mars-Avril 1956. Vol. 1 - No. 2. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1956. 21 p. 18 x 10.5.
- HAITI-TRAVAIL.—Rapport annuel de l'Institut d'Assurances Sociales d'Haïti ; 1er octobre 1954 — 30 Septembre 1955. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1956. 77 p., illus.
Publié directement par cet Institut qui fait partie du Département du Travail.
- HAKIME, EMILE A.—Co-auteur. v. ALLEN, GERARD.
- HYPOLITE, MICHELSON PAUL.—Contes Dramatiques Haïtiens. Tome II. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1956. 169 p. 20 x 12.
Illustré de 70 gravures, dont 32 hors-texte de LUCKNER LAZARE.
- JASTRAM, GERVAIS.—Dans la solitude. Port-au-Prince. Imp. de l'Etat, 1956. 109 p.

Cahier de poèmes. L'aut. fait partie du personnel administratif de l'Armée d'Haïti.

- * JEAN, Mgr. J. M.—Port-au-Prince ; documents pour l'Histoire Religieuse. Port-au-Prince, Ed. Henri Deschamps, 1956. 517 p., illus. 21 x 12.

L'aut., Prêlat Français, ancien Curé de la Capitale, Ancien Evêque du Cap, donne ses principales sources : Le Père CHARLEVOIX, MOREAU DE ST-MERY, R. P. CABON, MGR. POUPLARD, MGR. LE RUZIC, J. C. DORSAINVIL, le Bulletin religieux d'Haïti, le bulletin de la quinzaine (lequel fait pratiquement suite à ce dernier) et les Archives diocésaines d'Haïti.

LAFONTANT, MARIE-CARMEL.—A. B. C. Port-au-Prince, Août 1956. 72 p., illus. 18 x 13.5. Publié par le SHAER.

LAMOTHE, CAMILLE.—Le Christianisme et la proximité du Règne de Dieu. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1956. 45 p. 19 x 11.5.

LAURENT, GARVEY.—Etude Socio-économique de la vallée de Camp-Perrin — Plaine des Cayes — Haïti ; par..., Agronome et Donasson Alphonse, Agronome. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1956. 63 p., illus. 22 x 13.

Edition spéciale du Bulletin Agricole du Département de l'Agriculture — Vol. V — No. 4 — Juillet-Septembre 1956.

- * LIN, S. Y.—Rapport au Gouvernement de Haïti sur la pisciculture ; établi d'après les données fournies par ... et Shimon Tal, Spécialistes de la pisciculture. Rome, 1956. 24 p. miméog., carte.

« Programme élargi d'Assistance technique — Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. »

MAGLOIRE-SAINT-AUDE, CLEMENT.—Déchu. Port-au-Prince, Imp. Oedipe, Décembre 1956. V. 11 p., illus. 21 x 11.

Poème surréaliste.

MAGLOIRE ST-AUDE, CLEMENT.—Veillée ; illustration de Milo Rigaud. Port-au-Prince, Imp. Renelle, 1956. 20 p. 20.5 x 12.

MARCELIN, PH. THOBY.—v. Thoby-Marcelin, Ph.

MARS, DR. JEAN PRICE.—Formation ethnique, folk-lore et culture du Peuple Haïtien ; 2ème édition. Port-au-Prince, Imp. N. A. Théodore, 1956. 142 p. 21 x 11.

MORISSEAU-LEROY, FELIX.—Antigone ; en créole. Port-au-Prince, Culture, s. d. (1956). 74 p. miméog.

- * MOUTON, GEORGES G. J.—Crédit Agricole et coopération en Haïti ; établi pour le Gouvernement d'Haïti par ..., Chargé de mission par l'Administration de l'Assistance technique des Nations Unies. New-York, Février 1956. v. 110 p. miméog.

En exergue : « Nations Unies — Programme d'Assistance Technique. »

Ce rapport n'est pas un document officiel des Nations Unies, mais un texte établi spécialement à l'intention du Gouvernement d'Haïti et des fonctionnaires et Experts de l'Organisation des Nations Unies et des Institutions spécialisées.

- NICOLAS, HOGAR.—L'Occupation Américaine d'Haïti ; la revanche de l'histoire ; préface (de) Pradel Pompilus... Madrid, Industrias Graficas Espana, 1956. 305 p.
- ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE PORT-AU-PRINCE.—Tableau de l'... ; exercice judiciaire de 1954-1955 et les mois d'Octobre, Novembre et Décembre 1955. Elie Janvier, Bâtonnier ; Paul-Emile Gaboton, Secrétaire. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1956, 24 p. 22 x 14.
- PAPAILLER, R. PERE HUBERT.—Coup d'ailes. Montréal, Imp. St-Joseph, 1956. 47 p. 13.5 x 9.5.
- PETIT, ANTOINE GEORGES.—Lettres à Gilbert Lindet ; recueillies par ... ; nouvelle. Port-au-Prince, Imp. Adventiste, Avril 1956. 55 p.
- PIERRE-LOUIS, JOSEPH F.—Le masque humain ; roman politico-social et historique, par..., ancien maître d'études au Lycée PETION, publiciste, journaliste-indépendant. Port-au-Prince, Imp. Oedipe, Juillet 1956. 39 p.
Plus pamphlet politique que roman.
- PREMIER CONGRES EUCHARISTIQUE DIOCESAIN.—Cap-Haïtien, 27-28-29-30 Octobre 1955. Port-au-Prince, Imp. Deschamps, 1956. 111 p., illus.
- PRESSOIR, CHARLES FERNAND.—Your income tax and other business taxes in Haiti ; a handbook (including a tax calendar with comments and also English translations of the income tax and tax exemption laws) November 1956. Port-au-Prince. Imp. de l'Etat, 1956. 45 p. 27.5 x 14.
- REVUE DES EDUCATEURS.—No. 1 — Avril 1956. Cap-Haïtien. Mimeo.
- ROCHEMONT, SERGE F.—Ivraie ou Sénévé ; contes, maximes et nouvelles. Port-au-Prince. Imp. « Les Presses Libres », 1956. 120 p.
- SAINT-AUBIN, DELATTRE.—Notre patrimoine. Port-au-Prince, Imp. « Les Presses Libres », 1956, 163 p., illus. 16.5 x 10.
Descriptions géographiques et considérations économiques.
- SALGADO, R. PERE,—v. : Des Prêtres Noirs s'interrogent.
- SCOUT.—Organe Officiel de l'Association Nationale des Scouts d'Haïti. Port-au-Prince, Imp. La Phalange. 1ère année, No. 1 — Juin 1956.
- * TAL, SHIMON, co-aut.—v. : Lin, S. Y.
- THELEMAQUE, LEVI-EDM.—Le Droit chemin ou l'homme en face de sa destinée. Tome 1 ; 1ère édition. Port-au-Prince, Imp. du Séminaire - Collège - Adventiste, 1956. 262 p. 20 x 10.5.

En exergue : « Message à l'Humanité » ; à la fin, une carte intitulée : Plan ésotérique du monde universel...

THOBY-MARCELIN, PHILIPPE.—Panorama de l'Art Haïtien. Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1956. 75 p. 18 x 12.

TROUILLOT, HENOCH.—L'Intellectuel de couleur devant les problèmes de la discrimination raciale. Port-au-Prince, 1956.

TROUILLOT, HENOCH.—La pensée du Docteur Jean Price-Mars. (No. spécial de la Revue de la Société d'Histoire, de Géographie et de Géologie — Vol. 29 — No. 102 — Juillet-Octobre 1956). 101 p. 22.5 x 12.5.

Avant-propos de l'aut. ; publié à l'occasion du Jubilé du Dr. PRICE-MARS dont, au début, on voit la photographie.

UNION NATIONALE DES INSTITUTEURS HAITIENS.—Voix de l'UNIH. No. spécial. Avril 1956. 48 p., illus. Directeur responsable : JULIEN V. MINUTY.

VERDIEU, R. PERE,—v. : Des Prêtres Noirs s'interrogent.

VICTOR, RENE.—Configurations culturelles et procréation en Haïti... ; (communication présentée au 1er Congrès de l'Hémisphère Occidental sur les problèmes de la population, tenu à San Juan de Porto-Rico du 12 au 15 Mai 1955). Port-au-Prince, Imp. de l'Etat, 1956. 31 p.

CHRONIQUE

A L'AMBASSADE, LE 14 JUILLET

Comme chaque année, la fête nationale française a réuni au Manoir des Lauriers une très nombreuse assistance comprenant nos compatriotes résidant en Haïti, des membres du Corps diplomatique et du Clergé et beaucoup d'Haïtiens amis de la France.



Toute la presse locale s'est associée à la célébration du 14 Juillet, en reproduisant notamment le discours prononcé par S. E. M. Lucien Félix, Ambassadeur de France en Haïti. Voici quelques extraits de ce message :

« Excellences,
Monseigneur,
Mes chers Amis,

Je voudrais vous remercier tout d'abord d'être venus aujourd'hui aussi nombreux dans cette Maison de France et autour de son repré-

sentant officiel, pour célébrer, cette année encore, la fête Nationale française...

Aujourd'hui, les Français, dans leur immense majorité, restent fidèles aux principes de la Révolution Française ainsi qu'à l'idéal que représente le 14 juillet. De leur côté, des millions d'hommes, comprenant la leçon d'égalité et de tolérance qui s'en dégage tiennent à participer un peu partout dans le monde à la célébration d'une Fête Nationale qui, en raison de ce qu'elle évoque, pourrait, plus aisément qu'une autre, être une Fête Universelle...

En ce jour de Fête Nationale Française, il m'est particulièrement agréable d'évoquer les liens traditionnels d'amitié qui unissent la France et ce pays, où, nous autres Français, nous vivons actuellement et qui nous accueille si généreusement. Sans doute ce dernier vit-il, depuis quelques mois, des moments difficiles ; mais je suis persuadé qu'essentiellement temporaires, ils sont le signe d'une crise de croissance et la marque d'une vitalité qui ne manquera pas, dans un avenir que je souhaite le plus prochain, de s'inscrire dans les faits. Nul doute que les difficultés seront surmontées et qu'Haïti se retrouvera alors dans la voie du progrès et de la prospérité. C'est le vœu bien sincère que je me permets de formuler aujourd'hui.

Au nom de cette amitié franco-haïtienne toujours vivante, toujours vibrante, je voudrais, à l'occasion de notre Fête Nationale, et en associant nos deux pays, vous inviter à crier avec moi : Vive la France ! Vive Haïti !

A L'AMBASSADE : PROMOTION DANS L'ORDRE DE LA LEGION D'HONNEUR

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le 27 juin 1957, au Manoir des Lauriers, S. E. M. Lucien Félix, Ambassadeur de France, a procédé à la remise de la croix d'Officier de la Légion d'Honneur, à titre militaire, à M. Victor Comeau-Montasse, ancien combattant de la guerre 1914-18. Nous adressons à notre compatriote nos plus sincères félicitations. Voici les discours échangés à l'occasion de cette cérémonie :

Chers Amis,

Il m'incombe aujourd'hui le plus agréable des devoirs puisque, comme vous le savez, la présente réunion a pour objet d'honorer une personnalité bien connue des milieux français et haïtiens, M. Charles Victor Comeau-Montasse. Le Gouvernement Français a, en effet, décidé de lui décerner la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur et m'a chargé de procéder, en son nom, à la remise de cette haute distinction. C'est pourquoi je vous ai prié de venir à l'Ambassade pour assister à cette

remise et je me réjouis de vous voir si nombreux autour de moi à l'occasion de cette cérémonie.

Ainsi que vous ne l'ignorez pas, c'est essentiellement pour les services militaires où il s'est particulièrement distingué que M. Comeau-Montasse se voit octroyer le grade d'Officier dans notre Ordre National. Domicilié en Haïti à la déclaration de la première guerre mondiale, il rejoint immédiatement son corps comme Caporal. Mais il est nommé Sous-Lieutenant à titre temporaire dès Octobre 1915, puis Lieutenant en la même qualité, en Octobre 1917.

Comptant à la fin de la guerre 59 mois 15 jours de front, il est nommé Sous-Lieutenant, à titre définitif, en Juillet 1920 et Lieutenant en Février 1921. Ces 5 ans de guerre il les a faits de façon particulièrement brillante : blessé 4 fois et gazé, il s'y distingue de telle sorte qu'il obtient 3 citations dont les termes sont éloquents.

Je me permets donc de les rappeler : — Citations à l'ordre de la 306ème brigade, au cours de l'offensive de la Somme : 2 Août 1916 : « A communiqué à sa section un enthousiasme irrésistible à l'assaut du 20 Juillet, a repoussé l'ennemi et s'est établi sur la position conquise. A été grièvement contusionné ».

—Citation à l'ordre de la 72ème division au cours de l'offensive de la Xème Armée de l'Aisne : 1er Août 1918 :

« Bien qu'ayant été fortement contusionné et commotionné au début de l'attaque du 18 Juillet, a néanmoins conservé le commandement de sa troupe pendant les rudes combats des 18, 19 et 20 Juillet 1918, jour où il a été blessé à la tête de son peloton, en enlevant une position fortement défendue par l'ennemi ».

—Citation à l'ordre du 418ème Régiment d'Infanterie, au cours des opérations de la boucle de l'Oise : 10 Novembre 1918 :

« Bien que n'étant pas complètement guéri d'une blessure récente, est revenu volontairement reprendre sa place aux armées, donnant ainsi un bel exemple de dévouement et d'entrain et de patriotisme. Le 30 Octobre 1918, a pris en pleine action, le commandement de son unité qu'il a conduite à l'attaque des puissantes positions ennemies et maintenue malgré le violent bombardement de l'artillerie et les tirs de mitrailleuses ».

Ces citations se suffisent à elles-mêmes. On comprend dès lors que, nommé Chevalier de la Légion d'Honneur en Juillet 1920, M. Victor Comeau-Montasse soit élevé aujourd'hui au grade d'Officier.

Je me dois, en outre, de souligner également ce que vous savez mieux que moi que M. Comeau-Montasse, sur le plan civil, n'a cessé de s'intéresser aux œuvres françaises en Haïti : soit comme Membre du Conseil d'Administration de la Société Française de Bienfaisance et de Secours Mutuels, soit comme Vice-Président du Comité Haïtien de



l'Alliance Française. En outre, comme Membre de la colonie française à Port-au-Prince, il a efficacement œuvré tout au long de sa carrière au raffermissement des liens entre la France et Haïti.

Ce sont ces différents mérites que le Gouvernement Français a tenu à reconnaître en lui conférant le haut grade d'Officier de la Légion d'Honneur.

Je me félicite que tant de personnalités aient tenu à rehausser de leur présence cette cérémonie et je les remercie d'être venues avec tant d'empressement. Je suis sûr de me faire leur interprète en présentant à M. Victor Comeau-Montasse toutes mes chaleureuses et bien vives félicitations. J'y joins également toutes mes félicitations personnelles et toutes celles des membres de l'Ambassade.

M. Victor Comeau-Montasse, Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui Nous sont conférés, Nous vous faisons Officier de la Légion d'Honneur.

Lucien FELIX,

Ambassadeur de France en Haïti.

Monsieur l'Ambassadeur de France,

Permettez moi de Vous adresser l'expression de toute ma gratitude, pour l'insigne Honneur que Vous venez de m'accorder en épinglant sur ma poitrine la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur.

Vous avez parlé de mon attitude militaire au cours de la Guerre 1914-1918. Elle a été écrite par mes Supérieurs Hiérarchiques en des termes trop flatteurs pour que je ne proteste pas aujourd'hui encore comme hier contre votre excès d'amicale indulgence, car, le grand mérite de tout cela revient surtout à ces soldats d'élite que j'eus le bonheur de commander au 418ème de Marche, de la 153ème Division d'Infanterie du 20ème Corps d'Armée.

Merci pourtant de l'avoir évoquée, car, elle m'a toujours causé, même dans les plus rudes épreuves de ma vie les plus belles et les plus fortes émotions.

Merci à Madame l'Ambassadrice pour toutes ses généreuses attentions. Merci aussi à vous tous parents et amis qui, par votre présence ici apportez à ma femme, à mes enfants et à mes petits enfants une immense et douce joie dont nous vous garderons un très émouvant souvenir.

A la FRANCE reconnaissante, crions ensemble :

VIVE LA FRANCE.

Vive le Président de la République, Son Excellence Monsieur RENE COTY.

Victor COMEAU-MONTASSE

A L'INSTITUT FRANÇAIS

AUDITION DU CONSERVATOIRE NATIONAL D'ART DRAMATIQUE

Le samedi 20 juillet, le Conservatoire National d'Art dramatique présentait quelques uns de ses meilleurs élèves dans une audition organisée par M. Lucien Lemoine. C'est devant une salle comble que s'ouvrit le rideau pour la présentation au public des professeurs et des élèves.

Au programme, l'hymne haïtien chanté par Madame Lina Mathon-Blanchet, la Prose de Sainte-Catherine de Louis d'Aragon dit par M. Michelet Dominique, Le Sermon de Jacques Beaudouin par M. Otto Louis Jacques, Bal champêtre mimé par M. Fritz Cantave ; puis un intermède de danses à l'actif de Denise Saurel, Max Romain et Inès St-Far, élèves de Madame Lavinia Williams, un extrait des « Pantins » de Pierre Blain par Denise Saurel et Michelet Dominique, Poèmes de Morisseau-Leroy par Amisial, d'Eluard, de Samain, de Coppée par Jacques Dusseck, Castave et Jacqueline Scott, des imitations de Guy Durosier par J. Bélizaire, une scène de « On ne badine pas avec l'amour » par Denise Saurel et Jacques Dusseck et pour terminer un chant folklorique, Minis Azaka, interprété par Mme Lina Mathon-Blanchet.

EXPOSITION DE DESSINS D'ENFANTS

Sous le titre « L'enfance émerveillée », une magnifique exposition de dessins d'enfants, réalisée en France et circulant à travers le monde, s'est tenue à l'Institut Français du 22 juillet au 23 août. Préfacée par d'éminentes personnalités du monde littéraire et artistique, groupant plus d'une centaine d'œuvres spontanées, elle a attiré un nombreux public d'enfants, de parents et d'éducateurs.

Il nous est particulièrement agréable de reproduire ici le témoignage sympathique d'une institutrice haïtienne, Madame Pallière :

« Quelle surprise de découvrir cette exposition ! A la place des reproductions plus ou moins exactes que nous comptons trouver, nous admirons les originaux eux-mêmes ! originaux, jamais mot ne s'applique si bien à son objet. Originalité, toutes ces œuvres en ont les marques, spontanéité, fraîcheur, imprévu, ingénuité, climat de vacances !

Mais qui remercierons-nous ? Les auteurs ? Oui, mais aussi leurs guides, ceux qui ont chuchoté ces histoires à illustrer, ceux qui ont suggéré ces images aux yeux de l'esprit d'abord, à ceux du corps ensuite. Ils nous glissent, ces guides habiles, une subtile leçon, une leçon d'éducateur : les vieilles méthodes sont périmées, ou plutôt certaines méthodes vieilles comme le monde sont à reprendre, qui consistaient à libérer les jeunes enfants et à ne les contraindre qu'à être eux-mêmes.

D'ailleurs, la possibilité de pareilles œuvres ne saurait surgir dans n'importe quel milieu, il y a là, ne l'oublions pas une certaine préparation, une certaine atmosphère, j'allais dire un certain terroir artistique qui favorise l'enfant, où sa naïveté germe, où son ingénuité pousse des fruits prématurés, mais savoureux. Il y a là des oreilles attentives aux contes de fées, aux fables, aux récits folkloriques, qui ont conduit les menottes ensuite. Ce renard dans l'herbe, si bien observé sous ses fauves touches, et pour lequel la petite fille, son créateur, prend ainsi parti. Ces oiseaux magiques qui planent glacés de rose comme les corneilles de l'Acropole ! Tels autres panneaux décrivant prolixement des exploits dignes de décorer je ne sais quel palais des mille et une nuits, ou de rivaliser avec je ne sais quel jardin de Bagdad fleuri de pierres précieuses, en guise de roses...

Il faut remercier l'Institut Français d'avoir rendu possible pareille expositions. »

DEPART EN CONGE

M. Adrien Martin, M. Jacques Troué, professeurs à l'Institut, sont partis en congé au début d'août. Leurs amis leur souhaitent des vacances bien méritées.

NOS VISITEURS

M. Bulles, Directeur du Service Agricole à la Martinique et à la Guadeloupe, M. Prat, Directeur du Laboratoire de Sciences Naturelles à l'Institut Français de Montréal et M. Blanchenay, Directeur de la Société Générale de New-York ont passé quelque temps en Haïti.

A L'ALLIANCE FRANÇAISE

Le 29 juillet 1957, l'Alliance Française a tenu en son local de la rue du Magasin de l'Etat, une Assemblée Générale destinée à la constitution du Conseil d'Administration pour la période 1957-1959.

Le nouveau Comité est ainsi composé :

Président : Maurice Armand.

Vice-Président : Calman-Lévy.

Trésorier : Maurice Duwiquet.

Secrétaire-Général : Ernst Trouillot.

Secrétaire-Adjoint : Henri Odéide.

Conseillers : Frère Constant, Antoine Dufort, Edouard Estève, R. P. Bettembourg, Stuart Cambronne, Raymond Flambert, Henri Lousteau, Mme Albert Mangonès, Sylvère Pilié, Pradel Pompilus.

Il y a un four TROPIGAS à la portée de chaque bourse.

Cuisson parfaite : Le brûleur répand une chaleur uniforme.

1001 températures différentes dans les réchauds.

Tous les degrés de chaleur que vous puissiez désirer.

VOYEZ VOTRE DISTRIBUTEUR TROPIGAS.

Le gaz propane est plus propre, plus rapide et plus convenable.

TROPICAL GAS COMPANY, INC.

RUE PAVÉE, PORT-AU-PRINCE

TONALITE — TROPICALISE



UN MODELE DE RADIO
POUR CHAQUE BOURSE



LE CLIENT FIXE SES
CONDITIONS DE PAIEMENT

GEORGES SICARD

EXPOSITION

Une collection d'information objective :

« L'ACTIVITE CONTEMPORAINE »

Dr A. MORALI-DANINOS

LA PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

Voici un ouvrage qui expose de façon claire pour tous l'état actuel des problèmes et des techniques psychologiques au service du bonheur de l'homme. Ce livre pose la question de savoir dans quelle mesure le comportement humain peut être amélioré par les connaissances psychologiques contemporaines.

● Un volume sous jaquette laquée couleur. . . 875 F

Henri CALVET

**LA SOCIETE FRANÇAISE
CONTEMPORAINE**

Un tableau objectif et attachant de la société française contemporaine. Un livre qui nous renseigne sur notre pays, sur notre temps et sur nous-mêmes bien souvent. Il constitue la somme de ce que chaque Français doit savoir sur tous les autres.

● Un volume sous jaquette laquée couleur. . . 725 F

Précédemment parus :

Robert GENAILLE

LA PEINTURE CONTEMPORAINE

● Un volume illustré, sous jaquette laquée. . . 750 F

GEORGES AROUT

LA DANSE CONTEMPORAINE

● Un volume sous jaquette laquée couleur. . . 675 F

Jacques NATHAN

**L'HISTOIRE DE LA LITTERATURE
FRANÇAISE CONTEMPORAINE**

● Un volume sous jaquette laquée couleur. . . 495 F

PIERRE WOLFF

LA MUSIQUE CONTEMPORAINE

● Un volume sous jaquette laquée couleur. . . 645 F

FERNAND NATHAN — EDITEUR

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE

D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voûte blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDÉPENDANCE

ET EN TOUTE SÉCURITÉ

AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

Nous avons l'honneur de solliciter votre **VISITE...**
et votre **PATRONAGE.**

CHAUSSURES

HAITI S. A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX

LIBRAIRIE SELECT

LA PLUS MODERNE ET LA MIEUX ASSORTIE

LIVRES ET CADEAUX POUR HOMMES

MAROQUINERIE FINE — PAPETERIE DE HOLLANDE

CRAVATES D'ITALIE

HOTEL BEAU RIVAGE

MODERNE — LUXUEUX — SITUE LE LONG DE LA MAGNIFIQUE BAIE DE PORT-AU-PRINCE — CHAMBRES SIMPLES ET DOUBLES A BAIN PRIVE — AIR CONDITIONNE — PRIX RAISONNABLES — PISCINE MODERNE SITUEE DANS UN CADRE ENCHANTEUR DE PALMIERS ET DE FLEURS — MEILLEUR RESTAURANT DE LA CAPITALE : CUISINE HAITIENNE, ITALIENNE, FRANÇAISE — TENNIS — PING-PONG, Etc.

GIORGIO CESARI, Manager — Phones : 4151 - 3417 - 3418 - 3419

REPRESENTANTS AUX ETATS-UNIS ET AU CANADA : WILLIAM P. WOLFE ORGANIZATION



IMPORT

RETAIL

EXPORT

FISHER ART & CURIO SHOP

53 - 55 RUE DU QUAI

TELEPHONE : 3145

PARFUMERIE FRANÇAISE
ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE
VINS ET COGNACS FRANÇAIS

La Cigarette Haïtienne qui a fait ses preuves **SPLENDID**

DISTRIBUTIONS

NADAL & Co.

LA PHARMACIE VALLIERES

qui peut être appelée
La Pharmacie Moderne
de Port-au-Prince offre
à ses clients les garanties :

- 1) d'un contrôle rigoureux
dans l'exécution de la
prescription du médecin
- 2) une variété de produits
toujours fraîchement renouvelés
- 3) un prix avantageux pour le
client, défiant toute concurrence
- 4) un service rapide
- 5) des facilités de Parking le
long de la rue Traversière.

LA LIBRAIRIE LA CARAVELLE

offre au public la diversité de ses
rayons, Histoire, Philosophie, Sociolo-
gie, Poésie, romans, collections pour
la jeunesse, Droit, Médecine, livres
classiques, ouvrages d'art, collection
de Présence Africaine, éditions de
luxe parmi lesquelles les œuvres
complètes de Rimbaud, Vigny, Musset,
Gide, Marcel Proust, Roger Martin du
Gard, Paul Claudel, André Malraux,
Anthologie de la poésie française,
Histoire des Littératures, collection La
Pléiade, sur papier missel.

LE MAGASIN EST CLIMATISE

Camera Center

OF HAITI, S. A.

Authorized Dealer :

LEICA	•	ROLLEIFLEX	•	BOLEX
VOIGLAMDER	•	LINHOF	•	EXACTA
KODAK	•	EDIXA	•	ROCCA
BRAUN HOBBY	•	SIXTOMAT	•	BEWI
METRAPHOT	•	PRISM BINOCULARS	•	MICROSCOPES
KODAK		AND	GEVAERT	FILMS

Port-au-Prince (Haïti)

Rue Bonne Foi

Phone : 2390

P. O. Box : 568

Cables : CAMERA

DARK ROOM FOR CUSTOMERS
AIR CONDITIONED



ABRAHAM'S

DUTY FREE SHOP

DISQUES

MONTRES

CAMERAS

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

REGIE DU TABAC

Voilà enfin ces Cigares merveilleux

Les **DEMOCRATE**
FLEURS D'HAITI
PALME
BASSIN BLEU
COURONNE

Qui font la concurrence
aux **CIGARES ETRANGERS** ;
sans oublier

Les bons : **VEVEY**
COURANT
BOUQUET
CREME

En fumant ces **CIGARES** excellents et
nationaux, vous satisfaites votre bon
goût et en même temps vous aidez à
l'embauchage de milliers de bras
haïtiens, des plantations de la
REGIE à l'Usine déjà en
marche.

Vous trouverez ces **CIGARES** :
au « **Sensation Bazar** » de M. Emile Maximilien
et dans toutes les bonnes épiceries.
Pour la vente en gros,
allez aux **Magasins de l'Etat**.

UN EVENEMENT DANS L'EDITION FRANCAISE

La Librairie GALLIMARD lance
L'ENCYCLOPEDIE DE LA PLEIADE
sous la direction de Raymond Queneau

Une synthèse méthodique de la science actuelle
Une histoire de l'évolution de l'humanité
Un cycle d'études complet indispensable aux élites
du monde entier.

VIENNENT DE PARAITRE :

HISTOIRE DES LITTERATURES
sous la direction de Raymond Queneau

(T. I. : LITTERATURES ANCIENNES ORIENTALES ET ORALES)

Genèse des Littératures - Ancien Orient - Antiquité classique -
Orient préislamique - Chrétienté orientale - Islam - Indes - Haute
Asie - Extrême Orient - Les Iles - Continents retrouvés.

1 volume, relié pleine peau

HISTOIRE UNIVERSELLE

sous la direction de René Grousset et E. G. Léonard

(T. I. : DES ORIGINES A L'ISLAM)

Préhistoire - Protohistoire - Egypte ancienne - Asie occidentale
ancienne - Grèce préhellénique - Grèce classique - Grèce hellé-
nique - L'Occident et la République romaine - L'Empire univer-
sel de Rome - L'Occident romain et les royaumes barbares -
L'Empire d'Orient jusqu'au VIIe siècle - L'Inde - L'Extrême
Orient.

1 volume, relié pleine peau

INFORMEZ-VOUS AUPRES DE VOTRE LIBRAIRE

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

LIVRES CHOISIS

par

ÉMILE HENRIOT

de l'Académie française

ANDRÉ MAUROIS

de l'Académie française

ANDRÉ BILLY

de l'Académie Goncourt

FRANCIS AMBRIÈRE

ROBERT KEMP

RENÉ LALOU

R. LAS VERGNAS

C. EDMONDE MAGNY

JACQUES NELS

MARCEL THIÉBAUT

SELECTION D'ÉTÉ 1957

CH. BERTIN	Une femme heureuse
A. CAMUS	L'exil et le royaume
M. DEL-CASTILLO	Tanguy
J. Giono	Le bonheur fou
A. MAUROIS	Les trois Dumas
G. CONCHON	Tous comptes faits
J. L. CURTIS	A la recherche du temps pos- thume
Nam KIM	Nam et Sylvie
D. de ROUGEMONT	L'aventure occidentale de l'homme
E. HENRIOT	Mythologie légère

COMITÉ DE SÉLECTION DE
L'UNIVERSITÉ DES ANNALES

SHEAFFER

*L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité*

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

G. Gilg

**PHARMACIE
SEJOURNE**

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

**LABORATOIRE
D'ANALYSES**

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées -
Port-au-Prince

RHUM

BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756

GLISSEZ-VOUS DANS LA

FRAICHEUR BIENFAISANTE

D'UN CONDITIONNEUR D'AIR

WESTINGHOUSE

TELEPHONE : 2092

BOUCARD & Co. — DISTRIBUTEURS



Haiti

L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES

*Des vacances agréables,
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne,
Des excursions toujours intéressantes :*

HAITI
*La république de langue
française du Nouveau
Monde*

Pour tous renseignements :

Office National du Tourisme
Port-au-Prince, Haïti

Haïti Tourist Information Bureau
30 Rockefeller Plaza, New York 20, N. Y.

Russo Frères

BIJOUTERIE

LUNETTERIE

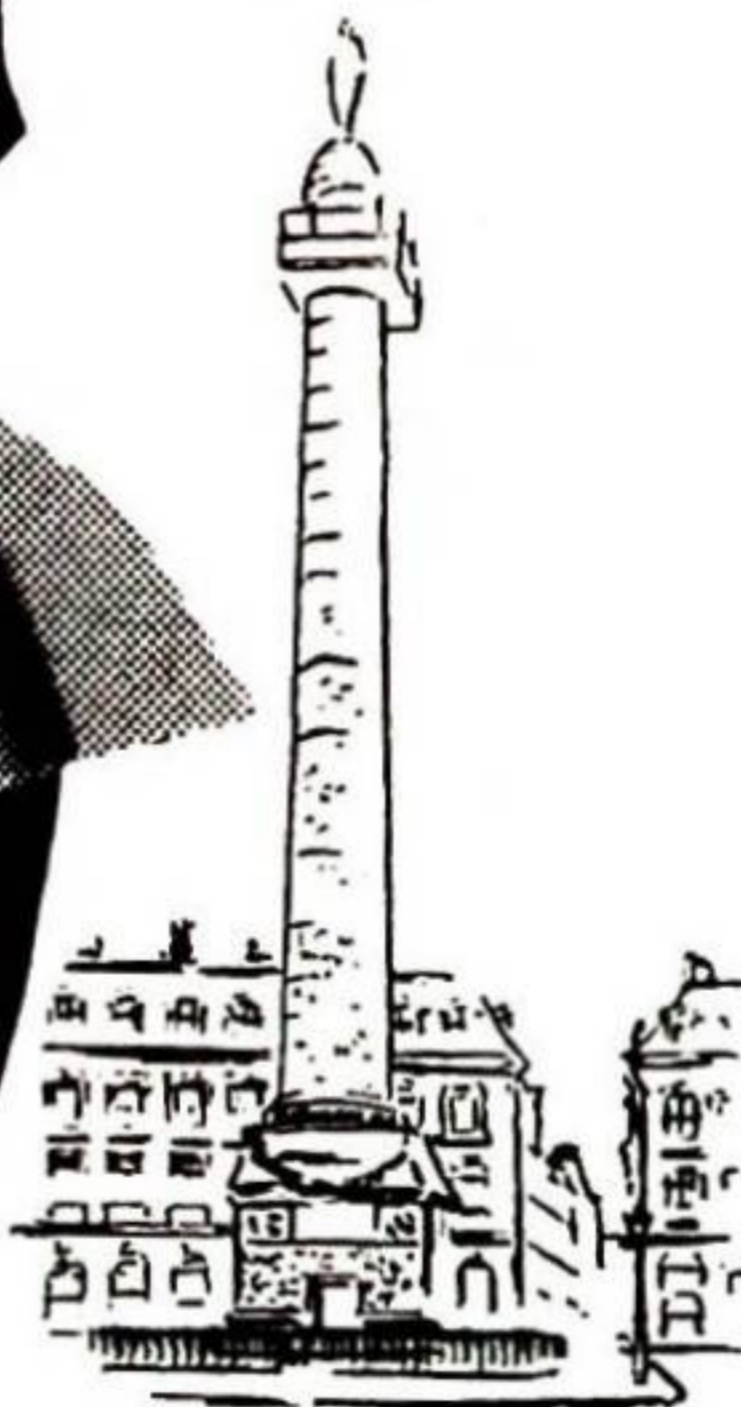
Au service de la qualité depuis 1895

*Crayons
à lèvres*

Dior

*et les
produits
de Beauté*

ORLANE



La Belle Créole



REINBOLD

COFFEE — EXPORT — IMPORT, S. A.

FRISA

FRIGIDAIRE Réfrigérateurs, cuisines, freezers, air
conditioners, laveuses etc...

RCA VICTOR Radios, Radiophonos, Tape recorders,
Hi-Fi etc...

BLAU PUNKT Radios, radios à batterie, radiophonos

AMERICAN KITCHEN Meubles de cuisine moderne, évier,
armoires etc...

FRISA EN FACE SOCIETE HAITIENNE D'AUTOMOBILES

WEST INDIA SHIPPING CO. INC.,
BONNEFIL FRERES, Agents

*Transport Hebdomadaire de Miami, Florida, à Haïti
assuré par les trois bateaux de notre Ligne,*

Le M/S AIR PLOVER

Le M/S INAGUA TRADER

Le M/S INAGUA RANGER

LA

CURAÇAO TRADING COMPANY

PHONES : 2130 - 2040

VOUS OFFRE LES

RADIOS ERRES

TONALITE — PUISSANCE DE REPRODUCTION

TOUTE LA GAMME :

DU PETIT APPAREIL DE CHEVET
AU GRAND RADIO-PHONO DE SALON.

MEILLEURS APPAREILS AUX MEILLEURES CONDITIONS.

*En HAITI depuis Noël
La DAUPHINE est devenue REINE...
Pourquoi ?
Ligne ? Formes ? Vivacité ?
La qualité de son acier ?*

*Serait-ce la grâce assassine
Qu'elle tient d'un Grand Carrossier ?
Autant voudrait demander
pourquoi Monroe Maryline
avait séduit le monde entier...
Son Carnet de Bal est ouvert
à L'ABEILLE rue du Fort-Per*

